FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Haïti	
TITRE DU PROJET : Vers un engagement des acteurs pour la réduction de la violence communautaires dans les quartiers à risque **NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : 00140285**	
Modalité de financement du PBF : ☐ IRF ☒ PRF	**Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :** ❑ Fonds d'affectation spéciale national ❑ Fonds d'affectation spéciale régional **Nom du fonds d'affectation spéciale :**
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : PNUD, UNICEF. **Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :** Ce projet sera exécuté en coordination avec UNFPA, avec l'assistance technique du BINUH. • La Task Force sur le Désarmement, le Démantèlement et la Réinsertion -Reduction de la Violence Communautaire composée de ministères sectoriels et d'organismes autonomes (Ministère de la Santé Publique et de la Population, Ministère de la Jeunesse des Sports et de l'Action Civique, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique, Ministère des affaires Sociales, Police Nationale d'Haiti, police communautaire et Bureau de Protection des Mineurs), Institut de Bien Être Social et de Recherche) jouera un rôle important d'orientation stratégique du projet. • Autorités locales : Municipalités de Delmas et de Port-au-Prince, Conseil de l'Assemblée Communale) impliquées dans la coordination locale. • Sur la base d'un appel à contribution direct, les organisations communautaires de base, les organisations de la société civile et non-gouvernementales nationales fortement ancrées localement dans les quartiers priorisés seront particulièrement encouragées à prendre part à l'exécution du projet afin d'assurer son assise et durabilité communautaire. D'autres opérateurs locaux avec de plus grandes capacités administratives pourront être impliqués dans l'encadrement et l'accompagnement des organisations communautaires de base. • D'autres espaces de coordination, tels que le groupe de protection et le GTPE seront également impliqués.	
Durée du projet en mois[1] [2]: 30 mois + 6 mois (total de 36 mois) nouvelle date de fin 08/08/26 **Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :** Le projet sera mis en œuvre dans les quartiers suivants des communes de Port-au-Prince et de Delmas :	

[1] La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.
[2] Le commencement official du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

- Port-au-Prince : Carrefour-Feuilles (Ti Decayette et Savane pistache), Poste Marchand, Fort National, Sanfil, Solino ;
- Delmas : de Delmas 18 à Delmas 24.

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes[3]
☐ Initiative de promotion des jeunes[4]
☒ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
☐ Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :
PNUD: $ 1,685,614
UNICEF: $ 1,609,976
Total PBF : $ 3.295.600
**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1ère tranche (30%) :	**PBF 2ème tranche* (40%) :**	**PBF 3ème tranche* (30%) :**
PNUD : $ 505,687	PNUD : $ 674,250	PNUD : $ 505,687
UNICEF : $ 482,993	UNICEF : $ 643,990	UNICEF : $ 482,993
Total : $ 988,680	Total : $ 1,318,240	Total : $ 988,680

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

Ce projet vise à renforcer les capacités et les actions prioritaires des institutions régaliennes dans les communautés exposées à la violence afin de réduire la mainmise des gangs armés sur les communautés, plus précisément, dites "zones tampons" et l'instrumentalisation des jeunes hommes et filles à cause de leur vulnérabilité et, partant, contribuer à y établir une relation de confiance entre les gouvernants et les gouvernés. En renforçant la cohésion sociale à travers les actions de promotion des normes sociales et culturelles pour la paix et de la prévention des conflits et en mettant en place des mesures de relèvement socioéconomique pour les jeunes hommes et femmes dans les communautés, sous le leadership des acteurs étatiques et en étroite collaboration avec leurs administrés, cela réduira l'attractivité des gangs armés et, par conséquent, le recrutement des jeunes par ces derniers.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Durant le processus d'élaboration du projet de nombreuses consultations ont eu lieu tant avec les autorités nationales qu'avec les organisations de la société civile et les agences des Nations-Unies. Une dizaine de consultations ont été réalisées impliquant :

- Processus de consultations : Une série de consultations ont été conduites au niveau des communautés des zones ciblées du projet durant le premier semestre de 2022. Dans le cadre du projet CVR.1, les forums départementaux tenus durant le premier trimestre de 2023 ont aussi été

[3] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).
[4] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

l'occasion de renforcer la pertinence des informations disponibles pour la conception du projet. Parallèlement, les consultations internes menées du 28 février au 3 mars 2023, sous le leadership de la DSRSG/RC/HC et l'équipe du pays ONU avec l'appui de PBSO, du BINUH-CVR Unit et avec la facilitation de la Section DDR-CVR/DPKO d'UN Department of Peace Operations (DPO) ont permis de réorienter l'approche stratégique du projet. Enfin, une série de consultations élargies aux membres de la Taskforce, avec l'appui du BINUH CVR Unit, le PDA et PBF, a été clé dans la finalisation de l'approche stratégique du projet.

- Acteurs consultés : L'approche utilisée pour les différentes phases de la consultation préparatoire du projet a été articulées autour des principes d'inclusivité de participation, revue documentaire et focus groupe, avec le souci de ne laisser personne de cote. Ainsi, les groupes consultes ont impliquée aussi bien :
- Partenaires étatiques : les autorités nationales représentées par les différents ministères sectoriels (Intérieur, Justice, Jeunesse & Sports, Education, Santé et Affaires sociales) et autres entités étatiques (comme la Commission Nationale pour le Désarmement, Démantèlement et Réinsertion ou encore la Police Communautaire) ont été amplement consultées pour l'élaboration de ce projet, notamment à travers la Task Force DDR-RVC sous la présidence de la Primature. Des échanges bilatéraux et/ou thématiques ont également eu lieu pour affiner les résultats, activités et zones de mises en œuvre du projet.
- Organisations non gouvernementales et de la société civile : de nombreuses organisations non-gouvernementales (Viva Rio, Concern Worldwide) et de la société civile (Lakou Lape, Sakala, VDH, AVD, Observatoire de la Jeunesse Haïtienne) ont également été consultées dans le cadre de l'élaboration du projet. Leur expérience dans les quartiers vulnérables de l'aire métropolitaine a en partie contribué à la définition de l'approche stratégique du projet et la sélection des zones de mise en œuvre.
- Autres partenaires techniques et financiers : d'autres partenaires techniques et financiers impliqués dans les questions de RVC, notamment l'Ambassade des Etats-Unis à travers INL et USAID, ou encore l'Union Européenne, l'Organisation des Etats Américains (OEA) et la Banque Mondiale, ont également été consultés afin d'assurer une coordination des activités et d'identifier de possibles synergies pour assurer la pérennité des actions sur le plus long terme. Ces partenaires continueront d'être associés à la réflexion sur la mise en œuvre du projet, notamment à travers leur participation au sein de la Task Force DDR-RVC.
- Agences des Nations-Unies : des consultations régulières ont eu lieu tant de manière virtuelle que présentielle avec les différentes agences des Nations-Unies ayant un rôle dans la mise en œuvre du "benchmark 2" de l'Integrated Strategic Framework (ISF) régissant les objectifs stratégiques des Nations Unies sur les thèmes de RVC dans le pays, en conformité avec le UN Sustainable Development Cooperation Framework (UNSDCF) 2023-2027 qui a suivi l'échéance de l'ISF en 2023. Toutes les agences ont participé à la rédaction de la note conceptuelle du projet, sous la coordination du Bureau du Coordinateur Résident. D'autre part, de nombreuses leçons ont également été tirées de manière conjointe entre les agences UN impliquées (UNOPS, UNDP, UNFPA) dans le projet PBF/HTI/A-3 – Réduction de la violence communautaire à Martissant et La Saline en cours d'exécution qui ont également nourri la réflexion au sein du système des Nations Unies sur la nécessité d'adopter une nouvelle approche pour ce projet.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes[5] : 2
Spécifiez le pourcentage **(%)** et le montant **($.)** du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 65,70% (US.$.2,173,170)
Expliquez *brièvement* par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes[6] :

La question de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est intégrée dans ce projet à travers d'une part, 1) la mise en place de mécanismes d'alertes et un support aux dispositifs de protection existants sur les VBG et la violation des droits de l'enfant, en particulier des filles, et des activités de formation et de sensibilisation sur les VSBG et les nouvelles formes de masculinité non violente vers la transformation des normes sociales et culturelles ; d'autre part, 2) la prise en charge sanitaire et psychologique des femmes et filles, particulièrement, celles victimes de violence et finalement 3) un appui aux opportunités socioéconomiques et entrepreneuriales des femmes favorisant ainsi leur autonomisation et promouvant dans la pratique l'égalité des sexes ; 4) Une série d'études fortement sensibles à la dimension genre spécifiquement les vulnérabilités propres aux femmes et jeunes filles des sites du projet.

Degré de risque du projet[7] : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement[8]) :
2.3. Prevention/gestion des conflits

Le cas échéant, les résultats du SDCF / UNDAF auxquels le projet contribue :
Les Nations Unies en Haïti sont actuellement en train de transitionner d'un Integrated Strategic Framework (ISF) [Benchmark2.1 ;2.2-&-2.4] à un UN Sustainable Development Cooperation Framework (UNSDCF) pour la période 2023-2027 intégrant les objectifs stratégiques tant des agences du UNCT comme du BINUH. Utilisant les résultats de la matrice du UNSDCF en cours de finalisation, le projet contribuera particulièrement à :

Effet 1 : Des institutions légitimes et redevables garantissent l'état de droit, la bonne gouvernance et le respect des droits humains.

Effet 2 : La protection et la libre circulation des personnes est assurée pour qu'ils vivent sans crainte pour leur intégrité physique et morale.

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue :

[5] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).
[6] Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre
[7] 0 = risque faible pour la réalisation des résultats
1 = risque moyen pour la réalisation des résultats
2 = risque élevé pour la réalisation des résultats
[8] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. Objectif 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.	
Type de demande : **Nouveau projet** ☐ **Révision de projet** ☒	**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :** **Extension de la durée :** ☒ Durée additionnelle du projet en mois : 6 mois **Changement de résultat / sujet :** ☐ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☐ **Budget PBF supplémentaire :** ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : **Brève justification de l'extension :** Mis en œuvre en Aout 2023, le projet CVR2 visait initialement certains quartiers tampons, limitrophes de zones occupées par des gangs armés. Dans ces quartiers, les communautés et les autorités locales s'employaient à renforcer la présence des forces de sécurité, à mettre en place des mesures de lutte contre l'oisiveté des jeunes afin de réduire l'attractivité des gangs, ainsi qu'à consolider les mécanismes de protection communautaire et d'alerte précoce. Malheureusement, un mois après le lancement du projet en septembre 2023, les deux principales factions de gangs opérant à Port-au-Prince — à savoir G-9 et G-Pèp — se sont regroupées au sein d'une alliance dénommée Viv Ansanm. Cette nouvelle coalition a considérablement renforcé les capacités opérationnelles des gangs, qui ont alors commencé à attaquer les différents quartiers ciblés par le projet. Face a cette situation, le projet a été obligé de revoir sa stratégie de mise en œuvre en se focalisant dans les quartiers accessibles à proximité des zones dites tampons. Malgré ces efforts de révision de la stratégie du projet, quelques mois plus tard en février 2024, le pays a été à nouveau paralysé par une flambée de violence sans précédent, marquée par la multiplication des affrontements entre les gangs unifiés et la Police nationale haïtienne. Ces violences se sont accompagnées d'attaques simultanées de commissariats, de la prise d'assaut de deux centres pénitentiaires, du pillage de commerces et de la

	fermeture de l'aéroport international afin d'empêcher qu'il ne tombe aux mains des gangs, lesquels contrôlaient déjà les ports depuis plusieurs mois. Cette situation a entraîné une grave crise institutionnelle, consécutive à la démission du Premier ministre alors en fonction, bloqué à l'extérieur du pays. Cette succession de crises a duré au moins une année rendant très difficile l'implémentions des activités au niveau communautaire. La dégradation de la situation sécuritaire s'est encore intensifiée à partir de juillet 2025, avec l'enlèvement de cinq agents des Nations Unies dans le quartier de Martissant, en périphérie des zones cibles du projet, où des interventions étaient également prévues. Cet incident a entraîné la suspension des activités de terrain pendant au moins trois mois et a accru de manière significative les risques pour les équipes et les partenaires de mise en œuvre. Par ailleurs, les frappes de drones visant les gangs armés se sont multipliées. Malgré les mécanismes de coordination civilo-militaire et les échanges réguliers avec la Police nationale d'Haïti ainsi qu'avec la mission kenyane déployée dans le pays, les déploiements sur le terrain demeuraient extrêmement périlleux. Ce contexte a nécessité des discussions internes approfondies afin d'évaluer les risques et d'adapter les stratégies d'intervention dans les quartiers concernés. Le projet s'est ainsi recentré sur les aspects « soft », ce qui lui a permis d'atteindre une partie des résultats attendus. Afin de finaliser les activités résiduelles et de renforcer l'impact auprès des communautés cibles, des dispositions spécifiques ont été prises, notamment à travers le développement de partenariats avec des acteurs déjà actifs dans les zones à risque et l'élaboration d'un plan d'action accéléré. Ce dernier vise à achever les activités restantes durant les six mois d'extension sollicités par l'équipe de gestion du projet.

SIGNATURES DU PROJET :

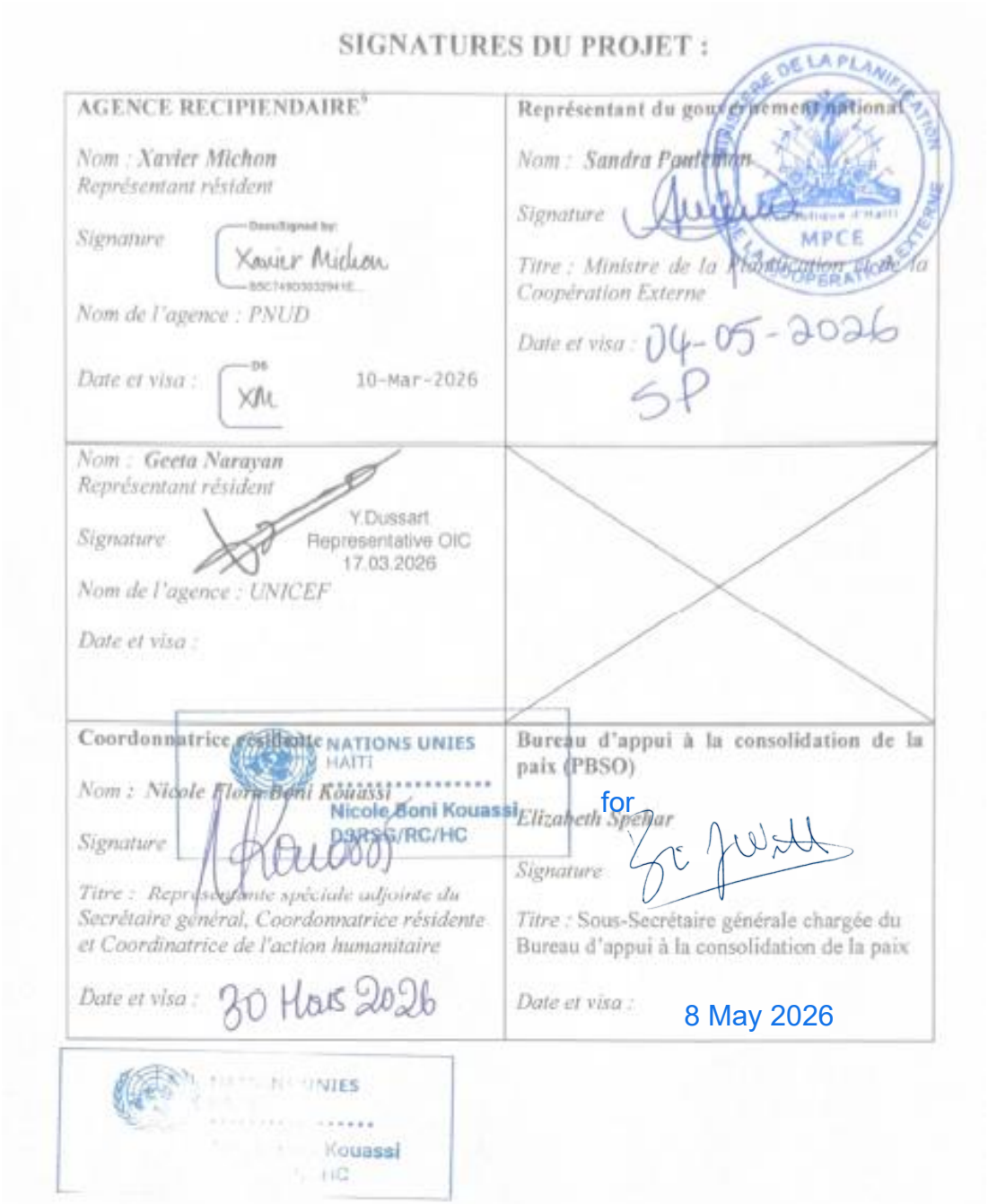

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE[5]	Représentant du gouvernement national
Nom : Xavier Michon Représentant résident Signature Nom de l'agence : PNUD Date et visa : 10-Mar-2026	Nom : Sandra Pouleman Signature Titre : Ministre de la Planification et de la Coopération Externe Date et visa : 04-05-2026
Nom : Geeta Narayan Représentant résident Signature Nom de l'agence : UNICEF Date et visa :	
Coordonnatrice résidente Nom : Nicole Flora Boni Kouassi Signature Titre : Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Coordonnatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire Date et visa : 30 Mars 2026	Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) Elizabeth Spehar Signature Titre : Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix Date et visa : 8 May 2026

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) Décrire brièvement les conclusions principales de **l'analyse de conflit** en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

Depuis 2018, Haïti fait face à une crise aigüe qui se manifeste à la fois par une profonde instabilité politique et sociale et une dégradation extrême de son contexte sécuritaire qui aujourd'hui met à mal le concept même de « consolidation de la paix » dans le pays.

C'est durant cette période d'instabilité que s'est produite une importante reconfiguration des acteurs armés, avec l'émergence de certains gangs fortement criminalisés et violents tels que les « 400 Mawozo » qui ont pris le contrôle de communes entières ou encore les fédérations des gangs armés comme le « G9 » et le « GPEP ». Cette reconfiguration a signifié une mutation, une fragmentation et une expansion territoriale de la violence communautaire (problème 1), avec la multiplication de gangs armés prenant partie face à ces alliances et leur consolidation dans des quartiers jusqu'alors épargnés, ainsi que l'émergence d'un leadership armé porteur d'un narratif sociopolitique attractif pour de nombreux jeunes. Ces gangs armés sont de plus en plus puissants et hégémoniques, défiant le gouvernement et la police nationale dans les quartiers. Cette prolifération des gangs a augmenté de façon significative les violences dans les communautés, ainsi en 2020, avant la fédération des gangs armés en juin 2021, environ 1 380 cas d'homicides et 234 cas d'enlèvements ont été enregistrées par la Police nationale haïtienne (PNH) contre 1 600 victimes d'homicides volontaires et plus de 650 victimes d'enlèvement en 2021. Il convient de souligner, pour les cinq premiers mois de l'année 2022, c'est-à-dire du 1er janvier au 31 mai, la PNH a déjà signalé 540 enlèvements et 782 homicides volontaires 9. Par ailleurs, au cours de ces derniers mois, les abus des droits de l'homme impliquant les éléments des gangs armés se sont également multipliés, notamment les violences sexuelles sur les femmes et les enfants. Rien que sur le territoire de la capitale, selon certaines estimations, 83% des trente-cinq quartiers sont aujourd'hui sous l'influence de groupes armés. Il convient de noter que depuis septembre 2023, les deux principales factions de gangs opérant à Port-au-Prince, à savoir G-9 et G-Pèp ont fait une alliance sous le nom de Viv Ansanm. Celle-ci s'explique en réalité par une forme de fédération ou coalition de plusieurs gangs en un mouvement unique. Cette reconfiguration implique une mutation, une fragmentation et une expansion territoriale de la violence armée qui affecte majoritairement les jeunes. Aujourd'hui, cette coalition a pris en otage près de 80% de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et certaines villes des départements de l'Artibonite et du Centre, causant ainsi près de 1,4 million de personnes déplacées internes, dont 680 000 enfants, vivant dans des conditions précaires. L'éducation est gravement affectée, avec plus de 1 600 écoles fermées ou détruites, privant 243 000 enfants de leur droit à l'apprentissage.

Durant l'année 2022, l'intensification des guerres de territoire de plus en plus meurtrières entre des coalitions de gangs rivales a révélé la profondeur du marasme politique dans lequel est plongé le pays. Dans cette logique d'expansion motivée par des intérêts politiques et économiques, les zones tampons constituées de quartiers qui ne sont pas encore sous le contrôle

[9] Nations Unies, *Rapport du Secrétaire général sur Haïti*, S/2022/481, 13 juin 2022, §9.

de gangs armés sont de plus en plus menacés. Ces zones constituent, actuellement, des quartiers de refuge pour les populations déplacées où les activités économiques sont encore possibles. Dans la zone métropolitaine de Port au Prince, l'on constate une main mise claire et confirmée des gangs armés dans certains quartiers. Ainsi, au-delà des quartiers déjà acquis ou conquis, les différents gangs se sont donnés comme cible des quartiers réputés paisibles qui n'ont pas encore de chefs de gangs, tel est le cas de Delmas 75, Puits blains, Routes de frères, Carrefour feuilles (savane pictache et Tidecayette), Carradeux, poste marchant, Saint Martin. Ces zones tampons constituent également des zones de chasse pour les gangs armes et sont cibles de Kidnapping, de rançonnement des commerçants et des entreprises de la zone, taxage des chauffeurs des transports en commun (Moto et autobus). Il est tout aussi important de noter l'accroissement des violences sexuelles perpétrées par les gangs armés aussi bien à l'endroit des femmes que des hommes comme stratégies de dissuasion. Cette préoccupation soulevée a l'occasion de la table ronde sur les violences sexuelles (21-22 juillet 2022/BINUH-OHCHR) s'opère dans un contexte d'impunité marquée par la faiblesse du système judiciaire. Ceci reste un point majeur de la dernière résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU (2653-Octobre 2022).

En août 2022, près d'1,5 million des habitants de Port-au-Prince vivraient dans des zones sous le contrôle ou l'influence des gangs. Ceci affecte fortement les actions des opérateurs humanitaires qui font face à des problèmes d'accès aux populations vulnérables et dans de nombreuses zones celles-ci n'ont pas non plus accès aux services de base (entre lesquels la santé et l'éducation, avec un impact particulièrement marqué sur les enfants, les jeunes et les femmes). Selon les données du Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) datant de juin 2021, la résurgence des rivalités et des changements d'alliances entre gangs a provoqué le déplacement d'environ 19 000 personnes dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et a affecté un total de 1,5 million de personnes depuis 2020. Ces déplacements contribuent à la fragmentation de la cohésion sociale et risquent de créer des nouvelles lignes de conflit entre communautés déplacées et hôtes. En parallèle, ceux qui restent dans les quartiers affectés par la violence souffrent un croissant isolement et une restriction de leur mobilité quotidienne, impactant les réseaux sociaux et économiques de la zone métropolitaine. C'est ainsi le cas tel que souligne lors de la table ronde sur les violences sexuelles organisée par BUNIH-OHCHR les 21-22 juillet 2022, de l'absence ou la faiblesse des moyens d'accompagnement de certaines de victimes de violence basées sur le genre (VGB) contribue aussi à exposer davantage celles-ci.

Dans ces zones, on note un recours systématique des gangs armés aux actes de violences sexuelles comme une stratégie de maintien de leur influence sur les espaces acquis. Ces actes ont été accompagnés d''autres formes de torture inhumaines et dégradantes. Perçus comme une arme de persuasion, ces actes de violences ont été dirigées contre les membres de la communauté sous contrôle des gangs armes qui sont vus comme des ennemis pour des soutiens réel ou supposé à des gangs rivaux, aboutissant souvent à des actes de mutilation et d'exécution sommaires après viol à l'encontre de certaines des victimes.[10] Au cours du premier semestre 2022, selon les données des Nations unies, la violence armée liée aux gangs a fait au moins 1,881 victimes parmi la population locale (826 tués, 518 blessés et 537 kidnappés). Le cas

[10] BINUH-OHCHR, Violence sexuelle à Port-au-Prince : Une arme utilisée par les gangs pour répandre la peur, Octobre 2022, https://www.ohchr.org/sites/default/files/2022-10/20221014-Report-on-Sexual-Violence-haiti-fr.pdf

emblématique des récents affrontements entre les gangs armés de Cité Soleil au mois de juillet 2022 reste préoccupant avec plus de trois cents (300) personnes assassinées. Selon le RNDDH, on note au moins cinquante-deux (52) femmes et filles âgées d'environ 20 à 47 ans y compris des mères de familles victimes de viols collectifs et répétés.[11] Dans un rapport de l'ONU, on note que les victimes de ces actes sont aussi bien les femmes, des filles que des garçons de tous âges, ainsi que, dans une moindre mesure, des hommes.

La violence sexuelle est également utilisée par les éléments armés pour renforcer leur position de pouvoir. Perçus comme une arme de persuasion, ces actes de violences ont été dirigées contre les membres de la communauté sous contrôle des gangs armes qui sont vus comme des ennemis pour des soutiens réel ou supposé à des gangs rivaux, aboutissant souvent à des actes de mutilation et d'exécution sommaires après viol à l'encontre de certaines des victimes. Cette stratégie des gangs armés implique diverses formes de violences sexuelles avec des impacts aussi bien psychologiques que sociaux. Même si les gangs armés se présentent généralement comme des défenseurs des zones qu'ils contrôlent, leurs éléments contraignent souvent les jeunes femmes, les filles et parfois les hommes qui y habitent, à devenir leurs « partenaires » sexuels. Par ailleurs, la faible capacité de résilience des communautés a engendré une forme de résignation vis-à-vis des conditions de précarité de certaines familles desdites zones occupées. En effet, les femmes et filles de familles pauvres et marginalisées, pourraient également être encouragées par leur propre famille à avoir des rapports non consensuels avec des éléments de gang en échange d'avantages en espèce, tels que de la nourriture, de l'eau potable et d'autres gains matériels, ainsi que d'une « protection » contre les abus commis par d'autres hommes armés.[12]

Fort de ces considérations ci-dessus, il convient de relever l'inquiétude grandissante vis-à-vis de la sophistication des stratégies utilisées par les gangs armés au-delà du recours facile aux armes et munitions mais aussi et surtout en lien avec la construction d'une vision citoyenne auprès d'une jeunesse désemparée. Cette préoccupation reste d'autant plus affirmative que cela s'opère à l'orée des prochains scrutins électoraux négociés essentiellement entre acteurs politiques sans réelle inclusion d'une frange importante de la société (dont les femmes et les jeunes) et, du reste, déterminants pour la stabilité institutionnelle du pays. Autrement dit, la structuration des modes opératoires utilisés par ces derniers reste à craindre d'autant que cela tend à donner une impression d'ancrage sociale du phénomène de « gangstérisme » comme un véhicule d'expression de soi ou d'affirmation socioéconomique « ascension sociale » aussi bien auprès de certains groupes vulnérables de la société Haïtienne que de certains entrepreneurs politiques et économiques.[13]

---

[11] Réseau National de Défense des Droits Humains, Massacre à Cité Soleil : Récits glaçants des femmes et filles victimes de viols collectifs, RNDDH, 16 août 2022, https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2022/08/10-Rap-Cite-Soleil-Femmes-et-Filles-violees-16Aout2022-FR.pdf

[12] BINUH-OHCHR, Violence sexuelle à Port-au-Prince : Une arme utilisée par les gangs pour répandre la peur, Octobre 2022, https://www.ohchr.org/sites/default/files/2022-10/20221014-Report-on-Sexual-Violence-haiti-fr.pdf

[13] Global Initiative Against Transnational Organized Crime, Les gangs en Haïti : Expansion, pouvoir et aggravation de la crise, 2022. https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/10/Summer-Walker-Les-gangs-en-Hai%CC%88ti-Expansion-pouvoir-et-aggravation-de-la-crise-GI-TOC-octobre-2022.pdf

Bien que des ramifications soient établies entre ce phénomène et le déploiement historique de groupes armés à des fins politiques,[14] il convient de noter que ce phénomène émergent reste une menace particulière par leur rôle fédérateur phare auprès des jeunes. Le déploiement de groupes armés non étatiques est une composante phare de la politique haïtienne depuis les années 1950.[15] C'est le cas des « Macoutes » utilisées par les Duvalier en vue de commettre des actes de violence brutaux, orchestrés par l'État, contre les opposants au régime. Ce phénomène a connu des évolutions majeures au fil du temps. Ce sont environ 63 communes [Deux des plus importantes mairies du département de l'Ouest,39 à savoir Pétion Ville et Port-au-Prince, sont liées au gang G9 et à ses alliés] où les gangs ont pris pied, tout en y exerçant un contrôle sur les mairies en amont des élections. Certaines de ces communes qui réunissent au total environ 950 000 électeurs, tandis que des gangs comme le G9 exerce leur influence sur quelque 2 millions de personnes. Selon une récente étude, les gangs fourniraient principalement comme six principaux « services » électoraux aux acteurs politiques : Campagne politique à travers la distribution des tracts en faveur de leur parrain politique ; Intimidation des électeurs au travers des contraintes de votes lors du jour du scrutin ; Corruption via des dons en espèces ou en nature aux électeurs pour le compte de certains candidats ; Collecte de fonds à travers des levées des fonds auprès de la population pour les campagnes de certains candidats ; Vandalisme par le bourrage des urnes et destruction des bureaux de votes en faveur des candidats soutenus ; Perturbation par l'organisation de manifestations en faveur de leurs candidats et suppression des rassemblements d'opposants.[16] Ainsi, ces trois dernières années ont été marquées par l'utilisation par certaines personnalités politiques de leurs propres affiliés au sein des gangs armées pour conduire des actes de manifestation visant aussi bien l'actuel premier ministre que l'ancien président Moïse à la démission.

D'autre part, la dégradation de la situation socio-économique, avec un taux d'inflation élevé[17] exacerbée par les activités criminelles des bandes organisées ont eu des effets néfastes sur les économies locales du fait de leurs activités d'extorsion, du prélèvement illégal de taxes et de la perturbation des chaînes logistiques et d'approvisionnement. Depuis la mi-juin 2022, des bandes armées attaquent les barges amarrées dans le centre-ville de Port-au-Prince pour obliger les commerçants à transporter par la route les marchandises destinées aux départements du sud d'Haïti, où les bandes les contraignent à payer une « taxe de transit ». La violence des bandes organisées a également interrompu la distribution de carburant depuis les principaux terminaux de carburant du pays pendant plusieurs mois, provoquant la fermeture de nombreuses entreprises, l'inaccessibilité aux services de base et essentiels, notamment la santé, la nutrition et l'éducation, l'accès à l'eau et les télécommunications. Au-delà d'affecter la vulnérabilité des ménages, cette situation constitue un important facteur d'exposition des jeunes notamment ceux sans emploi a l'attrait de la propagande des gangs armes. Par ailleurs, elle contribue à renforcer les sentiments de rejet de cette jeunesse vis-à-vis des institutions en place d'où les nombreux actes d'incivisme contre les symboles de l'Etat, ces derniers temps. Enfin, la situation d'instabilité politique caractérisant le pays depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse en 2021 a également continué d'éroder la faible capacité institutionnelle du pays, limitant davantage la présence de l'Etat et de ses partenaires internationaux et non-gouvernementaux sur le territoire, notamment dans les quartiers défavorisés et auprès des populations les plus vulnérables, parmi lesquelles les jeunes, les enfants et les femmes. Cette

[14] *Op.Cit*
[15] *Ibid*
[16] *Ibid*
[17] Le taux d'inflation est de 30.5% pour le mois de juillet 2022 selon le rapport du Secrétaire General des Nations Unies S-2022-761, octobre 2022.

crise prolongée de la gouvernance a exacerbé l'insécurité et la violence qui sévit dans la zone métropolitaine et risque aujourd'hui d'atteindre pratiquement l'ensemble des communes et départements.

S'exprimant sur le contexte de sécurité actuel concernant la monté des actes criminels des gangs armés et en analysant les informations obtenues des quartiers en proie à la violence, la CNDDR, les organisations du secteur des droits humains, leaders d'opinions et universitaires pensent que la situation a tendance à s'aggraver et pourrait devenir pire de jours en jours si rien n'est fait. Elle estime que tous les acquis en termes d'apaisement du climat sécuritaire après d'intense dialogue social, de médiation et de négociations communautaires ne sont pas consolidés par les institutions sécuritaires et de gouvernance devant appeler à adresser le problème de violence dans les communautés et périphériques.

Malgré Les efforts du gouvernement et de la PNH de maintenir un climat d'apaisement pour ramener le calme et permettre la reprise des activités économiques, les activités scolaires et le retour des riverains qui fuyaient la violence et le conflit des gangs dans leur quartiers la situation risquerait de s'empirer à cause :

a. Des conflits politiques relatifs au vide présidentiel et de négociation pour la gouvernance politique
b. Le contexte électoral avenir ;
c. La crise socio-économique ;
d. La consolidation et l'élargissement des conflits et du territoire des Gangs
e. La dynamique effrénée du mouvement des gangs
f. La nouvelle stratégie concernant le mode opératoire des gangs qui cherchent à étendre leurs mouvements et opérations au-delà de leur quartier d'influence et de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Qui, pour cela organise et mettre en place de petites cellules dont 20 sont déjà mises en place par le G9.
g. le leader du G9 (Jimmy Cherizier, alias « Barbecue ») qui cherche à se présenter non plus seulement comme un leader social et communautaire sinon ais aussi comme un acteur politique à part entière. Si cette dynamique n'est pour l'instant identifiée que dans le cadre du G9 et du Gang de Vitelhomme réputé proche du Gpèp, cependant c'est un schéma qui continue de marquer l'opinion publique et de générer une importante polarisation au sein de la société haïtienne.
h. Le gang de Vitelhomme qui amplifie l'extension de son territoire par rapport a l'affaiblissement des 400 mawozo et le principal point frontalier et d'échanges commerciales (Circulation des personnes, des biens et des marchandises) avec la République Dominicaine.
   L'émergence de nouveau foyer de gangs au niveau du département de l'Artibonite qui n'augure pas le sentiment sécuritaire tant recherché dans la perspective des élections avenirs18. . .

Il convient aussi de souligner que cette situation s'est d'autant dégradée durant l'année 2022 avec des nombreuses manifestations de remise en cause de l'autorité d'Ariel Henry et de son gouvernement y compris des actes d'incivisme à l'endroit de la PNH souvent seraient alimentées par des actions d'entrepreneurs politiques et économiques opposants au régime en place. Ces vagues de contestations populaires, alimentées en majorité par les jeunes et orientées par des personnalités politiques et leaders d'opinion, ont accru par ailleurs le discours de la

18 Note de apport d'analyse de la situation sécuritaire: /BINUH (DDR/CVR)- 18 janvier 2022.

violence dans l'espace public y compris à l'endroit de l'Organisation des Nations Unies[19]. En dépit de ces contestations, les acteurs politiques peinent réellement à trouver des pistes concrètes et durables de sortie de crise. Face à cette situation, les interventions visant à réduire la violence communautaire ont proliféré ces dernières années, avec l'émergence de nombreux acteurs, notamment non-gouvernementaux et multilatéraux, tâchant d'apporter leur pierre à l'édifice dans la réduction de la violence communautaire. Cependant, malgré la bonne volonté de tous ces partenaires, la plupart de ces interventions se réalisent de façon peu coordonnée et sans articulation avec les autorités nationales (problème 3) qui ont pourtant la responsabilité d'assurer la sécurité et la protection des citoyens sur le territoire. Un tel constat fait tout aussi courir le risque d'élargissement du fossé entre gouvernes et gouvernants par le fait qu'il tendrait à une forme de substitution en l'absence de réponses portées ou placées sous le leadership des acteurs étatiques. Cette préoccupation reste d'autant plus importante que le fossé entre la population et les institutions publiques en Haïti continue de se poser. Ainsi, une étude avait identifié environ 84% d'une frange de la population interviewée lors d'un sondage comme étant insatisfaite de la performance des institutions centrales de l'Etat. Ce même sondage notait environ 85,6% (37.3% insatisfaits et 48.3% très insatisfaits de la PNH. Enfin, les résultats dudit sondage mentionnaient 87.7% (39.6% insatisfaits et 48.1% très insatisfaits) des sondés s'estiment insatisfaits de la performance des collectivités territoriales (Mairie, CASECS). 20 Ceci illustre le niveau de désenchantement de la population vis-à-vis des politiques publiques, du reste, abordée lors d'un sondage soulignant environ 82,4% de la population interviewée désireuse d'émigrer.21

Fort de tout ce qui précède, la dernière résolution du conseil de sécurité de l'ONU a adopté d'importantes mesures relatives à un régime de sanctions à l'encontre des personnes et entités devant faire l'objet des sanctions. Du côté gouvernemental, le Conseil des Ministres, réuni à l'extraordinaire, jeudi 6 octobre 2022, a adopté une résolution autorisant le Premier Ministre. Ariel Henry a lancé un appel portant sur un support effectif par le déploiement immédiat d'une force spécialisée armée, en quantité suffisante pour stopper, sur toute l'étendue du territoire, la crise humanitaire causée, entre autres, par l'insécurité résultant des actions criminelles des gangs armés et de leurs commanditaires.[22] En plus de la résolution [S/RES/2653 (2022) -du 21 octobre 2022], des discussions sont en cours au niveau du conseil de sécurité visant à répondre à cet appel lancé par le gouvernement haïtien pour une force. Tout ceci intervient dans un contexte de fragilisation socio-économique, sécuritaire et humanitaire avancée avec de nombreux impacts sur les populations et groupes vulnérables voire le niveau d'intervention des partenaires dans le pays.

Depuis l'émergence de la fédération des GA sous le G9 et la création du Gpep quelques mois plus tard, la configuration des conflits a changé dans plusieurs domaines. La géographie de la violence s'est étendue sur le territoire de l'aire métropolitaine touchant même des zones qui

---

[19] Plusieurs installations des Nations Unies ont été ciblés et vandalisés durant les manifestations. C'est notamment le cas du pillage des entrepôts du Programme alimentaire mondial (PAM) aux Gonaïves, le 16 septembre 2022, et aux Cayes, le 22 septembre de la même.

20 Université d'Etat d'Haïti (UEH), Sondage Citoyen, Octobre 2021 – réalisé dans le cadre du Projet Cadre National Intégré pour le Financement du Développement Durable d'Haïti (PNUD-MPCE)

21 OCID, Enquête nationale sur les préoccupations de la population et ses perceptions des valeurs et des institutions de la démocratie, OCID (Observatoire citoyen pour l'institutionnalisation de la démocratie), en partenariat avec le National Democratic Institute (NDI), l'USAID-Janvier 2021

[22] Cf- Résolution publiée dans le numéro spécial #29 du journal officiel « le Moniteur » en date du vendredi 7 octobre 2022.

traditionnellement n'étaient pas des zones caractérisées par la violence. Les deux fédérations ont absorbé les conflits locaux mais cela n'a pas éliminé leur pertinence et les enjeux intergroupe. La seconde mutation importante à noter c'est le fait que les deux fédérations ont cristallisé des identités communautaires à la source de nouveaux conflits. La complexification des conflits vient de ce que ces derniers se définissent le long de plusieurs lignes : ligne territoriale, ligne économique liée à la valeur marchande des territoires et des ressources qui s'y trouvent, ligne politique par rapport au capital pouvoir accumuler par les leaders de ces gangs etc… Il y a plusieurs lignes de front, entre gangs armés mais aussi entre gangs armés et la PNH et plus récemment entre gangs armés et des brigades vigilances formées dans la plupart des quartiers à risque des invasions ou incursions des gangs armés.
D'autre part, l'émergence du mouvement « bwa kale » à la fin avril 2023 a impulsé une nouvelle dynamique du conflit à travers la prise en charge directe de la sécurité par la population. Formé par des groupes de protection armés - y compris d' armes à feu -et caractérise par une violence extrême (assassinats, décapacitations, lapidations et calcinations de membres présumés de gangs et de leurs alliés.), ce mouvement prétend, face à l'absence de réponse et de protection de la part des institutions étatiques, rendre une justice arbitraire et expéditive à l'égard des supposés membres de gangs dans certains quartiers de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince ainsi que dans d'autres départements du pays. Bien qu'ayant eu un impact sur la réduction du nombre de kidnappings dans certains quartiers et zones du pays, et ayant contraint au retranchement de certains gangs armés cependant ce mouvement aurait été responsable de la mort de 204 personnes depuis le 24 avril, selon les données du Centre d'Analyse et de Recherches en Droits de l'Homme (CARDH).

Profitant du mouvement « Bwa Kale » les groupes d'autodéfense, déjà actifs dans plusieurs quartiers, bénéficient d'un environnement favorable pour affirmer leur pouvoir dans leurs communautés respectives et étendre leur influence dans d'autres zones.[23] Tenant compte de l'histoire de l'émergence des gangs armés dans le pays et de la fragilité du système de justice et de sécurité, ces groupes d'autodéfense risquent de se transformer en nouveaux éléments armés dans les quartiers. Ce mouvement qui s'apparente à un transfert de l'usage de la force légitime - détenu normalement par l'institution policière - aux mains du peuple pour assurer sa propre protection, risque alors de plonger le pays dans une spirale de violence incontrôlable, sapant davantage la légitimité des autorités nationales ou celle des instances de régulation sociale comme les institutions religieuses et les organisations de la société civile, et contribue également à la prolifération illicite des armes à feu et munitions au niveau communautaire.

Il convient également de noter que certains observateurs soulignent l'implication de membres de la PNH dans ce mouvement de sécurité populaire, traduisant d'autant plus la faillite de l'Etat et de ses institutions régaliennes – comme la police - dans la sécurisation des biens et des personnes. Il existe, de plus, un risque que ces brigades évoluent vers des formes populaires telles que les milices et que ces dernières soient coptées par des acteurs politiques ou du secteur des affaires voire certains groupes armés pro-bwa kale (i.e G9) dans la perspective de promouvoir leur agenda personnel de capture de certaines ressources politiques et économiques. Enfin, le plus risque d'un conflit ouvert et violence entre ces groupes

[23] Selon les données de la section Droits de l'Homme du BINUH, les groupes d'autodéfense se sont effectivement multipliés ces six derniers mois, avec de nouveaux groupes enregistrés à Meyer, Onaville (Croix-des-Bouquets), Caradeux (Tabarre) Meyotte, Malique, Diègue, Jalousie, La Boule et Thomassin (Pétion-ville), Chambellan, Dame Marie, Les Irois et Roseaux (Grand Anse), Solino et Vyvi Michelle (Delmas), Debussy, Turgeau et Christ-Roi (Port-au-Prince), Chandelle et L'Estere (Artibonite), et Source Matelas (Cabaret).

d'autodéfense du Bwa kale et certains gangs armés est également à considérer et particulièrement préoccupant

C'est donc ce triple problème de : 1) la reconfiguration de la violence et l'expansion territoriale et démographique des gangs ; 2) l'affaiblissement de la présence et de la capacité d'accès de l'Etat qui nourrit une méfiance grandissante et une absence de protection des populations face aux gangs; et 3) le manque de coordination de la réponse des partenaires nationaux, internationaux et non-gouvernementaux, que le projet tente d'aborder en proposant des actions de mitigation ayant pour objectif de renverser la tendance en matière de violence communautaire.

Acteurs	Dynamique de conflits
Gangs	Selon les données statistiques le nombre de gangs a pris une proportion exponentielle en Haiti, passant de 4 en 2004 au niveau du département de l'Ouest à 162 au niveau national selon les statistiques de la PNH rapportées dans le document de l'étude sur les vulnérabilités socioéconomiques dans les zones exposées aux gangs armés (PNUD-MINUJUSTH&BINUH-CNDDR, 2019). De ces 162 gangs, un total de 92 sont recensés dans le département de l'Ouest selon le professeur James Boyard (2022), dont 23 sont recensés à Port-Au-Prince dont 3 sont à Matissant (quartier périphérique de Carrefour Feuilles), 17 à Croix des Bouquets, 5 à Tabarre, 1 à Thomazeau, 3 à Cité Soleil, 9 à Delmas, 30 à Pétion Ville, 4 à Petit Goave. Les catégories des acteurs armes dans les quartiers périphériques des zones tampons24: A- Les catégories des acteurs armés dans les quartiers périphériques des zones tampons cibles par le projet: - Au niveau de Bel-Air périphérique des quartiers de Poste Marchand, Fort National, Poupelard, Sanfil); Delmas 18 à Delmas 24, il y a cinq catégories d'acteurs impliqués dans la violence armée 25: i. Le G9 représenté sur le terrain par deux gangs : « Krache dife » dirigé par Jean Gardy et Jimmy Cherizier alias « Barbecue » situé dans Delmas 4-6. Cependant ces deux acteurs ont les capacités de mobiliser des supports de Iska

24 Quartiers ou communautés vulnérables qui ne sont pas réputés violent par rapport à leur condition sécuritaire et de gouvernance. Mais, vulnérables à se faire basculer dans le conflit et la violence des gangs armés à cause de leur périphérie géographique avec des quartiers en proie à des conflits et de violence des gangs armés. Ce risque est davantage évident dans le cadre de la dynamique d'extension et de conquête de territoire par les leaders armés en quête d'hégémonies et davantage de ressources additionnelles pour consolider leur pouvoir et leur leadership sur de plus vaste espace géographique.

25 Note Synthèse Conflit & Violence dans Bel Air : Un complexe potentiellement explosif/Compte-rendu présenté par la CNDDR, Avril 2021.

	Andrice Chef de Bélékou, Micanordchef de Wharf Jérémie et Ti Junior de La Saline plus des troupes venant des autres alliés dont ceux de Martissant. ii. Les gangs armés (GPep) éparpillées dans Bel Air dont Baz 90 sous le leadership d'un dénommé Krek koko et Ti Manno. Leur motivation s'est d'empêcher l'expansion (perçue ou réelle) du G9 iii. Les argentins sont des individus qui étaient dans Delmas 4 et 6, Delmas 2, dans la Saline et qui furent expulsés par les Chefs de Delmas 2, 4, 6 et La saline et qui pour certains d'entre eux trouvèrent refuge dans Cité Soleil et ailleurs. Ces derniers ont intégré le GPep et forment deux gangs ayant des ambitions similaires qui consistent à reprendre le contrôle de leur territoire perdu à savoir : La Saline, Pont rouge, Tokyo et Delmas. Ils utilisent le conflit pour attaquer leurs ennemis. Selon certaines victimes des actes de violence récents, la zone où se situe le lycée Pétion est quasi entièrement occupée par ces individus qui ciblent toute personne empruntant les artères environnantes. Il semblerait en outre que le groupe des argentins a augmenté par l'ajout d'évadés de la prison de la Croix des Bouquets (Mars 2021) iv. Les acteurs et activistes politiques internes affiliés à des acteurs politiques externes qui les approvisionnent en armes et munitions et assurent leur impunité judiciaire par rapports à leur crime et délit commis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté de Bel Air. v. D'anciens policiers sont aussi impliqués à un certain niveau dans la situation de violence dans la communauté de Bel Air. En septembre 2020, les anciens policiers de la rue Maillard étaient associés avec les Argentins dans le but d'attaquer Delmas 2. Mais dans le cas des policiers, ils utilisent les argentins et les gangs comme baz 90 dans haut Bel Air. B- Les acteurs Armés de Martissant (quartier périphérique de Carrefour Feuilles): Quatre grands gangs armés contrôlent la périphérie de Carrefour-feuille dont 3 des 4 sont des alliés et sont en guerres constantes pour le contrôle de territoires à la fois à martissant et dans les quartiers périphériques de Martissant dont Decayette et Savane Pistache (Carrefour-Feuilles). Il s'agit de : • Gang de Village de Dieu appelé (Baz 5 Segonn) situé sur le littoral et dirigé par Izo allié de TilaPli chef de gangs de Grand Ravine quartier périphérique de Decayette et Savane Pistache (Carrefour-Feuilles). • Gang de Grand Ravine structure en quatre sous-gangs et dirigé par Bougoy, Tilapli, wendy et Kylik ainsi connu. Grand Ravine est situé dans la colline de Martissant proche de Carrefour Feuilles.

	• Gang armé de Tibwa dirigé par Christ-La situé également sur la coline de fontamara en conflit avec le chef de gang de Grand Ravine et de Village de Dieu qui sont des quartiers périphériques de Decayette et Savane Pistache (Carrefour-Feuilles). • La Base Pilate qui est l'un des gangs armés les plus anciens de la zone métropolitaine de Port au Prince entretient depuis la création du G9 de bonnes relations avec les 3 autres gangs de la zone. Il joue un rôle de plaque tournante, facilite les discussions et la médiation, dans certains cas, entre les gangs rivaux à martissant. Il convient de noter que la base pilate contrôle une partie du quartier de carrefour-feuilles. Les conflits entre les gangs à martissant sont récurrents. Traditionnellement le gang de Grand Ravine est en conflit avec celui de Tibwa. Ainsi, depuis juillet 2021, ces deux gangs s'affrontent régulièrement pour le contrôle du quartier de martissant. Il convient de noter qu'une alliance stratégique a été conclue entre le gang de grand Ravine et celui du Village pour le contrôle de la route Nationale#2. Les principales activités criminelles des gangs armés de martissant dans la zone périphérique de Carrefour-Feuilles sont : Le Kidnapping, interception et détournement des camions de marchandises, rançonnement des commerçants et des entreprises de la zone, taxage des chauffeurs des transports en commun (Moto et autobus), assassinat, vol à mains armés et viol des jeunes filles, vente de la drogue, Vol de voitures et trafic illégale d'armes et de munitions26. Les gangs exercent un contrôle et une prédominance certaines dans les communautés à la fois pour le contrôle des ressources et des territoires du point de vue économique et géographique, mais aussi pour le contrôle des dynamiques sociales et culturelles, et du développement en général. Par ailleurs, il s'est opéré dans le département de l'Ouest une évolution sans pareille du phénomène des gangs, en terme du renforcement de leur structures internes, leurs forces, capacités, armements, équipements et ressources, mais aussi du point de vue de leurs modes opératoires et méthodes de recrutement. Le phénomène des gangs est en évolution en Haiti et est devenu de plus en plus préoccupant. Plus important qu'il ne l'a jamais été durant les 15 dernières années, c'est devenu un phénomène national qui se concentre aujourd'hui dans les zones urbaines et contrôle les principaux couloirs de mobilité des personnes, des biens et des marchandises. L'extension et l'installation des gangs dans les communautés n'est pas seulement une source préoccupante de violence, elle est aussi le reflet de la vulnérabilité et du disfonctionnement des infrastructures de socialisation, des structures de cohésion sociale

26 Note d'analyse: Dynamique des gangs armés de Martissant/BINUH (DDR/CVR)-Janvier 2020.

	et de gouvernance au sens large, en particulier dans le domaine de la justice et de la sécurité. Toutes ces variables constituent un terreau fertile pour le recrutement des jeunes au sein de ces structures. Mais également par les pourvoyeurs qui fournissent les gangs en armes et munitions et les commanditaires qui achètent les services de ces gangs. De l'analyse de la dynamique des gangs ressorte différents niveaux d'appartenance au gang à savoir du leader/chef aux soldats, en passant également par les personnes qui ne font pas directement partie des gangs mais qui gravitent autour. Autrefois, plus précisément à la fin des années 1980 -1990 c'était des membres de groupes de Brigade Vigilance (groupes d'auto-défense par les résidents de quartiers pour se protéger contre les « zenglendos » : assassin, voleur, violeur et criminel émergée à la suite de la vague de violence et de terreur de la fin des années 1980. Ils se sont transformés (1990-1995 & 2000) en leaders des organisations populaires (OP) : groupes de pression porteurs des revendications sociales et politiques de la population des quartiers difficiles. Ils sont devenus pendant la période 2004-2006 chefs de gangs armés, nés d'abord de la faillite et de l'incapacité de l'état à accompagner les communautés mais aussi de l'injustice et de l'impunité dont sont victimes certains résidents, acteurs sociaux et communautaires. Protégés de certaines affiliation politiques, des contrebandiers, des dealers de drogues, etc. ces chefs de gangs sont mieux outillés que les forces de sécurité qu'ils défient et mettent en déroute. Aujourd'hui, ils ont tendance à se transformer en agent social et leaders communautaires qui font de l'œuvre sociale et dans certains cas, ils dirigent des fondations (écoles, orphelinats, cantines ou restaurants communautaires, animations socioculturelles et sportives) en apportant assistance aux résidents de leurs communautés pour combler l'absence de l'État. Ils s'attribuent le rôle de leaders communautaires médiateurs, juges et policiers dans les conflits communautaires. Ils sont très respectés dans ses communautés ; leurs décisions sont irrévocables et la personne qui n'adhère pas à ses décisions lors d'un conflit, n'a que deux choix : se faire punir ou laisser le quartier. Le facteur initial expliquant l'émergence d'un chef de gang c'est le besoin de sécurité de la communauté. Le chef de gang quelque part remplace l'État dans la sphère de sécurité. Dans cette perspective, il y a non seulement acceptance mais surtout dans certains cas, il y a la demande formulée par le leadership local comme ce fut le cas de la baz de Micanord dans Warf Jérémie en 2016. On a observé, le même phénomène avec l'opération Bagdad menée par les Baz armées de Cité Soleil, Martissant, Bel Air et La Saline en 2005-2006 pour se protéger contre la stigmatisation et la violence politique après le départ du pouvoir Lavalas.
Les fédérations de gangs (G9 et GPEP)	Depuis juin 2021, on a constaté une importante reconfiguration des acteurs armés, avec les fédérations des gangs armés comme le « G9 » dirigé par Jimmy Cherisier alias « Barbecue », un ancien policier de l'Unité Départementale de Maintien de l'Ordre

	(UDMO) et le « GPEP » dirigé par Gabriel Jean Pierre, alias «Ti Gabriel ». Cette reconfiguration a signifié une mutation, une fragmentation et une expansion territoriale de la violence communautaire. Ces gangs armés sont de plus en plus puissants et hégémoniques du fait de leur affiliation politique, judiciaire et économique, défiant les autorités et la police nationale dans les quartiers. Selon des informations partagées par les organisations des droits humains dans leur rapport respectif de juin 2020 (FJKL, RNDDH et le CARDH), ces gangs armés exercent de véritables pouvoirs étatiques sur leur territoire de contrôle. D'après FJKL (rapport mensuel, juin 2021), ils font payer les impôts, l'électricité, l'eau, les places dans les marchés publics, les chauffeurs des camions de transports publics, les candidats pour leurs meetings et l'affichage de photos ou affiches publicitaires. Profitant de l'affaiblissement des institutions publiques les gangs armés ont gagné en puissance pour contrôler au moins un tiers du pays, soit environ 60 % du territoire a rapporté en juin 2021 Pierre Esperance27. La mission de maintien de la paix des Nations Unies a contribué à contenir une partie de la violence dans le pays entre 2004 et 2019. Depuis la fin de la mission et après l'assassinat du Président Moïse, le manque de sécurité s'est intensifié, et des gangs rivaux ont exploité le vide du pouvoir et la situation de non-droit pour étendre leur contrôle sur d'autres parties de Port-Au-Prince. Au moins 328 victimes d'enlèvement ont été signalées à la police haïtienne au cours des huit premiers mois de 2021, contre un total de 234 pour toute l'année 2020, selon un rapport publié en septembre par le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti. D'autres sources dénombrent en 2021 plus de 600 enlèvements déjà, contre 231 sur la même période l'année dernière, tandis que le Centre d'analyse et de recherche en droits humains (CARDH) fait état d'au moins 782 enlèvements connus en Haïti depuis janvier 2021. Les principaux gangs cherchent à combler le vide actuel en matière de gouvernance, en capitalisant sur l'insécurité chronique, la corruption et la violence endémique pour obtenir un soutien local, en particulier dans les principaux bidonvilles de Port-au-Prince. L'instabilité qui en résulte met les gangs en conflit les uns avec les autres et avec les forces de sécurité, alors qu'ils se disputent le contrôle du territoire. Rien que depuis le 1er juin, plus de 13 000 personnes ont été déplacées de leurs foyers à Port-au-Prince, ce qui a encore aggravé la crise humanitaire. Le contrôle territorial exercé par les gangs a conduit à la désertion presque complète du quartier commercial du centre-ville de Port-au-Prince dont Bas Delmas, Bel Air, Martissant et Croix-Des-Bouquets28. Cette situation suscite

[27] Haïti rapport de situation de VIGIL INSIGHT au 30 novembre 2021

[28] Haïti rapport de situation de VIGIL INSIGHT au 30 novembre 2021

	une certaine désaffection vis-à-vis de ces quartiers et un obstacle au développement de la vie sociale et de la convivialité. Bien que les gangs d'Haïti soient principalement associés à des environnements locaux particuliers (les bidonvilles de Port-au-Prince), ils sont devenus des acteurs à la fois politiques et économiques, et dans de nombreux cas, ils servent de mécanismes de gouvernance informels dans les collectivités qu'ils contrôlent. La violence qui sévit dans les bidonvilles de la capitale et certaines villes de province depuis ces dernières années est attribuable aux guerres de territoire que se livrent les gangs rivaux. Ces derniers deviennent donc des acteurs incontournables dans un pays qui présente plusieurs caractéristiques d'une économie de guerre en raison de ses institutions faibles et corrompues et de la présence corrosive d'éléments du crime organisé liés à des gangs locaux, de forces politiques nationales et de réseaux transnationaux (en particulier ceux associés au trafic international de stupéfiants et d'armes à feu). Il convient de noter que l'expulsion de nombreux criminels d'origine haïtienne des Etats-Unis et du Canada attirés par le sentiment d'appartenance à une communauté et les possibilités économiques qu'offrent les gangs a facilité le renforcement des gangs et leur lien à l'échelon international.
Membres de gangs : (''soldats'')	La vulnérabilité des enfants en situation de désœuvrement ainsi que l'absence des activités attractives et de repères socio-économiques en faveur des jeunes hommes et femmes de 14 à 24 ans à la recherche de valorisation et d'affirmation de soi sont corollaires au développement des gangs armés et amplifie les conflits dans les quartiers difficiles en Haïti. En effet, cette situation de vulnérabilité poussant les jeunes à se faire recruter comme membre des G.A. crée une dynamique récurrente de conflit et de violence dans les quartiers difficiles en proie à la violence des gangs, en toute impunité et de l'impuissance des institutions régaliennes et répressives de l'état. Malheureusement, les actions alternatives visant à stopper les conflits et à prévenir le recrutement des enfants, des jeunes et des femmes dans les gangs armés par des activités de production, de relèvement, de création d'emplois et de cohésion sociale se font attendre. Les membres des gangs armés peuvent être divisés en 4 catégories : i. Les jeunes des quartiers difficiles, notamment des zones tampons par leurs vulnérabilités en référence de l'absence de repère socio-économique et familiaux représentent, la catégorie sociale la plus accessible au groupe armé. Selon les données récentes de l'étude sur les vulnérabilités socioéconomiques dans les zones exposées aux gangs armés (PNUD-MINUJUSTH&BINUH-CNDDR, 2019), il est mentionné que le groupe armé tire une partie de sa puissance par sa capacité à mobiliser les jeunes, notamment en se positionnant comme alternative pour ceux qui sont

	désœuvrés et marginalisés qui ne savent comment « sortir de leur quartier » à la recherche d'opportunités. Ils participent dans des opérations de délits, de crimes, de rançonnement, de vol et de kidnapping, etc. Les jeunes filles gravitent souvent vers les gangs armés en l'absence de soutien parental au sein des famille, attirées par la « protection et l'accès à de l'argent ». Ainsi, le soldat ou le chef a le choix de femmes, vu qu'il a des revenus et une " situation". Les filles sont ainsi introduites dans le cercle des gangs armés à titre de compagne ou soldat. Au cours de la mise en œuvre du projet, les informations seront validées. Vu l'absence des statistiques et données précises. ii. Enfants (garçons et fillettes) abandonnés au contrôle parental et en conflit avec la loi (soldats), ils jouent le rôle de messagers d'éclaireurs et vigiles. Les enfants abandonnés, ceux de la rue, associés aux enfants armés (soldats) et les jeunes en situation de danger sont en quête constantes de modèle de valorisation de soi, d'émancipation, de socialisation, de référence et d'intégration sociale. Alors, se faire enrôler ou appartenir dans un groupe armé représente leur salut, leur espoir de repaire socio-économique et de socialisation en dehors de toute autre option vitale et proportionnelle à leur situation de précarité et d'absence de repère socio éducatifs et économique. Donc, il est vital que toute action qui sera dirigée vers eux doit prendre en compte leur aspiration à travers des interventions concrètes pour les aider à s'en sortir de manière constante et pérenne. iii. Les femmes considérées comme le groupe le plus vulnérable à toutes les formes de violence dans les communautés difficiles et en proie à la violence de G.A. Elles sont victimes de toute sorte d'exploitation incluant le risque de rentrer dans un groupe armé. Celles qui sont membres ou affiliées à un G.A sont perçues comme des biens et l'expression de l'affirmation du pouvoir des chefs de gang. Elles remplissent les fonctions suivantes dans le G.A : soldats, concubines, tâches ménagères, espionnes et facilitatrices (dans des négociations). Sans recours de protection ces femmes sont souvent victimes de stigmatisation, de violence et de viol, soit par les membres de leur groupe ou ceux du groupe rival en cas de conflits et d'affrontements armés. iv. Des membres auxiliaires : il s'agit d'individus remplissant des fonctions officielles dans la chaine pénale ou des structures de sécurité qui sont membres affiliés aux gangs armés et qui apportent leur soutien en cas de difficultés avec le système judiciaire. 29

[29] PNUD-MINUJUSTH&BINUH-CNDDR 2019 : étude sur les vulnérabilités socioéconomiques dans les zones exposées aux gangs armés.

	Les soldats qui sont membres du gangs armés obéissent aux chefs, ils participent dans les crimes, les vols, éclaireurs, vigiles, dans les conflits entre les gangs rivaux etc. certains de ces soldats ont leur sous-groupe à l'intérieur du groupe qui opèrent sur leur commande et parfois en dehors de la vigilance du chef. Ils sont punis, tués et emprisonnés lorsqu'ils ne respectent pas les règles du chef. Un acte de violence pure sans conflit apparent comme l'assassinat d'une personne d'un quartier ou d'un soldat d'un gang peut entraîner une réponse de ce dernier. Exemple : l'assassinat de Ti Hougan (Novembre 2019) manifestement un acte organisé et orchestré par une partie des soldats de Ti Hougan sous la direction d'un soldat dissident et probablement des baz concurrentes a immédiatement entrainé une attaque sur Drouillard et Cité Lumière par le gang de Gabriel qui en a pris possession. Il est donc difficile de décrire ces deux gangs et leur dynamique. Mais selon les dernières opérations de la PNH durant la période de juin à aout 2021, il a été rapporté par les organisations des droits humains une tendance récurrente de la part des gangs à recruter des enfants dans les communautés difficiles et en proie à la violence.
Police Nationale d'Haïti (PNH)	Faiblement équipée en logistique, matériel, équipement et ressources humaine pour faire face au phénomène d'insécurité dans les quartiers en proie à la violence et à l'insécurité des gangs, la PNH est souvent accusée de tolérance et (ou) de partie pris, de négligence et de manque d'engagement. Elle est en déficit de confiance car certains agents et officiers de police sont perçus par les membres des communautés comme étant complices des gangs armés comme c'est le cas de la baz Pilate de Bolosse (Martissant), Delmas 2, Bel-Air et La Saline. Elle a besoin non seulement de renforcer ses capacités mais également de se rapprocher davantage de la communauté dans la perspective de création de climat de confiance pouvant encourager la participation et l'engagement des acteurs communauté pour la paix et la sécurité dans le cadre de la réduction et la prévention de la violence communautaire.
Partis / groupes politiques	Le Ministère de la Justice comptabilise en Haiti environ 280 partis politiques, même si la majorité ne sont aujourd'hui plus actifs. Ceux-ci sont majoritairement électoralistes, peu organisés et souvent peu représentatifs dans les communautés. Ils ne disposent généralement pas de structures internes démocratiques et sont rarement animés par une vision clairement orientée par des programmes et plans de développement qui prennent en compte les aspirations et les besoins socioéconomiques des électeurs qu'ils désirent représenter. D'autre part, ils sont souvent targués d'entretenir un certain degré de relation avec les gangs armés, notamment ceux qui dirigent des territoires stratégiques d'un point de vue électoral (en fonction du nombre et de l'importance des bureaux de vote). En période

	électorale, il a été rapporté que certains chefs de gang se voient courtisés en échange de leur appui pour endosser certaines candidatures ou pour empêcher les rassemblements de campagnes électorales des autres candidats, mais aussi en vue de mobiliser les membres de leur communauté lors de manifestations.30 Parfois promoteurs de la violence dans les communautés, certains partis politiques se font à l'occasion la « guerre » par groupe armé interposé, comme il a été publiquement dénoncé par exemple à La Saline, Martissant , Bel-Air et Cité Soleil Cette relation entre politique et criminalité contribue à donner aux gangs et à leurs chefs pouvoir et leadership, ce qui continue à alimenter le cercle de la violence et à saper les bases de la démocratie et de l'État de droit dans le pays.
Leaders communautaires	Avec la mainmise des gangs armés sur les quartiers, le leadership du leader social communautaire a été affecté dans certaine zone. Les personnes qui sont considérées comme des aînés et des personnes qui ont une aura et une influence au sein de leurs communautés et qui ont réussi à maintenir leur distance et indépendance vis-à-vis des gangs. Il s'agit des par exemple des leaders religieux, ou encore d'anciens membres de gangs, ou d'autres leaders sociaux et communautaires actifs pour leur implication sociale dans les quartiers. Si ces leaders sont d'importants acteurs de résilience communautaire, ils craignent également parfois de voir leur leadership menacé par d'autres acteurs, par exemple étatiques, voulant intervenir dans les quartiers. Cette situation se nourrit d'une méfiance réciproque et d'un désengagement historique de l'État dans les quartiers les plus affectés par la violence communautaire qui tend à créer les conditions d'une gouvernance parallèle. Parallèlement à la situation décrite plus haut, il y a une perte d'influence de certains acteurs traditionnels tels que les notables, leaders religieux, leaders d'opinions, directeurs d'écoles, doyens d'universités, leaders de femmes, juges, leaders économiques, etc.
OSC, ONG & Agences	Différents acteurs dont des OSC, ONG & agences du système des nations unies interviennent dans les quartiers difficiles et vulnérables à la violence des gangs Ces acteurs amènent et mobilisent leurs ressources à travers des interventions fragmentées en dehors d'un cadre programmatique intégré devant guider ou orienter leurs interventions à travers de synergie de travail devant permettre la maximisation de compétences et ressources pour parlier ainsi au déficit de ressources existant afin de mitiger les risques de duplication et les corriger. Étant donné l'aspect multidimensionnel et la complexité de la nature du phénomène de violence et des réponses à apporter, il devient de plus en plus difficile que les conflits communautaires

[30] PNUD-MINUJUSTH&BINUH-CNDDR et CERM 2019 : l'étude sur les vulnérabilités socioéconomiques dans les zones exposées aux gangs armés

	soient adressés de manière individuelle. Il est donc nécessaire de conjuguer les efforts et de maximiser les ressources existantes (matérielles, humaines, logistiques et les leçons de bonne pratiques) de manière efficace et efficiente pour aborder ensemble les actions qui devrait être menées de façon globale d'une façon convergente, cohérente, complémentaire, en synergie et de manière holistique.
Etat/gouvernement national et local	La situation de menace et de danger récurrente dont sont victimes des administrateurs et des agents de service des institutions régaliennes de l'État tels que des structures scolaires, sanitaires, protections, tribunaux et sous commissariats des quartiers difficiles, notamment des zones de proximité des quartiers dites tampons ont provoqué l'exode et tout bonnement l'incapacité de ces institutions régaliennes de fonctionner. N'ayant plus la capacité à offrir des services à la population nait un sentiment de désengagement et se développe une relation de méfiance entre gouvernants et gouvernés. Cette méfiance se renforce vu que ces communautés sont devenues tributaires des structures non étatiques pour leur accès à des services sociaux de base y compris pour leur besoin en sécurité, etc. Alors l'autorité de l'État se voit mise en veilleuse au profit d'autres institutions n'ont régaliennes qui s'approprient pour leur propre chef les rôles et taches qui sont sensés dévolues à l'État. Il est nécessaire dans le cadre de tout processus de cohésion sociale et de consolidation de la paix, de dynamiser la gouvernance locale en renforçant la communication, la capacité et la présence des acteurs étatiques et non-étatiques dans ses différentes composantes sur le terrain et auprès des populations. Dans le cas contraire la gouvernance a exacerbé l'insécurité et la violence qui sévit dans la zone métropolitaine risque aujourd'hui d'atteindre d'autres quartiers de proximité des quartiers en proie à la violence, voire même d'autres communes et départements si rien n'est fait. Dépourvues de tout moyen nécessaire pour répondre à leurs fonctions régaliennes, notamment fournir les services de base à leur mandant, les administrations locales (mairie, CASEC et ASEC) sont souvent perçues par les citoyens membres des communautés comme acteurs et dans certains cas complices de la violence. Dans de telle situation, les moyens ou les solutions efficaces pour faire face à la situation de conflit et de violence requièrent une approche globale/holistique, inclusive, cohérente à travers de synergies d'actions orientée vers des résultats d'impacts et pérennes prenant en compte les aspiration et l'appropriation des acteurs régaliens légitimes.
Acteurs économiques/secteur prive	Les activités économiques sont fortement impactées par l'insécurité grandissante en Haiti depuis plus de deux décennies. Cette situation constitue une grande préoccupation pour le secteur des affaires puisque tout développement économique du pays, dépend essentiellement de l'amélioration des conditions de sécurité pour assurer la croissance des investissements. Les impacts de l'insécurité renforcent les inégalités sources de tension sociale, puisqu'ils favorisent la pauvreté.

	Le secteur privé des affaires composé, notamment des grandes familles qui contrôlent une portion importante des richesses nationales, est largement impliqué dans la violence systémique qui affecte le pays de manière cyclique. En effet, Les membres du secteur privé qui ont leur investissement à proximité ou dans les quartiers limitrophes des gangs afin d'assurer la sécurité de leurs entreprises, cooptent directement ou indirectement les gangs armés, notamment du côté de la Route de l'aéroport, du Bicentenaire, de Cité Soleil. Ainsi, ces dernières perçoivent des salaires comme chargés de sécurité ou encore sont simplement intégrés au (payroll) des entreprises. Par ailleurs, certains membres du secteur privé utilisent les gangs armés pour attaquer leurs compétiteurs afin de conquérir des parts de marchés[31], de défaire la concurrence et de réaliser plus de profits. C'est le cas, entre autres, des opérateurs de lignes maritimes du côté du port dans la capitale. Certains acteurs du secteur privé des affaires tel que dans le secteur bancaire et de télécommunication ont déjà une pratique de financement ciblée autour des interventions spécifique relative au développement des compétences et de l'autonomisation économique des jeunes vulnérables des quartiers à risque ou en proie à la violence afin de mitiger le risque de leur attraction et leur enrôlement par les gangs armés. Il serait important que ces initiatives soient poursuivies, encouragées et renforcées dans un cadre plus institutionnel à travers un travail de plaidoyer via la Task Force DDRRVC pour mettre à profit cet apport du secteur privé et le structuré à travers un processus de partenariat public privé dans le cadre des interventions de la RVC. Il s'agit de créer un effet Boule de neige pour inciter davantage d'autres acteurs du secteur privé des affaires à approprier ce qui est en train d'être développé pour en faire bénéficier davantage de jeunes comme leur contribution pour adresser le phénomène de l'insécurités et du recrutement des jeunes dans gangs armés dans les communautés haïtiennes.
Bwa Kalé	Depuis le lynchage, le lundi 24 avril 2023, à Canapé Vert, de 14 présumés bandits, soupçonnés de venir en renfort à un groupe d'individus armés, qui tentaient d'installer leur base à Debussy, non loin de Turgeau, on assiste à un mouvement d'auto-défense à travers Haïti. A date, 204 personnes réparties dans 8 départements du pays ont été lynchées dans le cadre de ce mouvement a relevé le Centre d'Analyse et de Recherches en Droits de l'Homme (CARDH), dans un rapport en date du 24 mai 2023. Ce mouvement est composé de jeunes des quartiers, particulièrement des jeunes hommes appuyés des policiers habitants ces quartiers. Il convient de souligner que, dans certains

[31] Phénomène observé dans le secteur du secteur maritime.

	cas, les jeunes filles jouent un rôle de soutien indirect à ces groupes d'autodéfense en préparant de la nourriture pour ces derniers.

b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**[32], et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

La reconfiguration et l'expansion territoriale des gangs armés dans le pays et l'intensification de leurs registres de violence, couplées à la dégradation de la situation politique et socioéconomique et de la cohésion sociale et communautaire dans certains quartiers vulnérables, atteste de l'importance de travailler sur la question de la réduction de la violence communautaire (RVC), identifiée comme l'une des quatre priorités définies en 2019 lors de la demande d'éligibilité au PBF pour la transition des Nations Unies dans le pays. Par ailleurs, la RVC occupe une place de choix avec l'Effet.2 d'UNSCDF.2023-2027, notamment à travers la coordination de l'engagement des institutions nationales, les autorités locales et les organisations de la société civile et le renforcement de leurs capacités dans la définition et la mise en œuvre d'initiatives de réduction de la violence communautaire, y compris la violence basée sur le genre, sous le leadership de la Task Force interinstitutionnelle DDR-RVC, le soutien aux bureaux de médiation et de vulgarisation juridique de l'OPC, impliquant les institutions étatiques, les organisations de la société civile élargie et le secteur privé dans une démarche contribuant à la cohésion sociale et l'organisation des forums de consultations multi-acteurs sur la gouvernance sécuritaire et la prévention de la violence.

Depuis 2021, les Nations Unies ont également mené des réflexions stratégiques sur l'approche de la RVC visant à développer une vision plus holistique des initiatives regroupées sous cette catégorie.[33] Ainsi, la notion de sécurité communautaire qui se réfère à un ensemble complexe de questions fondamentales au regard de la promotion « des villes plus sûres et des communautés avec des résultats qui apportent des avantages au-delà de l'absence de crime » a été retenue. Ce concept nouveau dans le champ humanitaire et social fait appel à un complexus basé sur le tripletyque paix-développement et humanitaire. La sécurité communautaire implique un ensemble de mesures préventives mettant en vedette l'éducation, l'autonomisation et l'inclusion de tous les acteurs de la communauté. Elle est définie comme un état où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sur la communauté sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté. La sécurité communautaire implique en effet la participation active des membres de la communauté dans la définition des stratégies et des moyens de résorber les problèmes futurs des communautés en les rendant plus fortes.

Amélioration et maintien de la sécurité communautaire passent par la participation active de la population à tous les niveaux, à savoir la définition des objectifs de sécurité et aux choix des solutions. Une telle dynamique nécessite une synergie de toutes les organisations concernées par la sécurité et associer de près tous les secteurs d'activité. En ce sens, la promotion de la

[32] Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.
[33] Voir: Daniel Luz i Álvarez, "Community Violence Reduction in Haiti: UN integrated approach", March 2021.

sécurité demeure donc une responsabilité partagée par les gouvernements, la police, les organisations non gouvernementales et la population.

Il convient de noter que plusieurs facteurs entrent en jeu dans la dynamique de la sécurité communautaire : un climat de cohésion, de paix sociale, d'inclusion et d'équité protégeant les droits et libertés ; le contrôle des dangers présents dans l'environnement ; le respect entre les individus, de leurs valeurs et de leur intégrité physique, psychologique et matérielle ; l'accès à des moyens efficaces de prise en charge et de réhabilitation.

Par ailleurs, depuis les violents conflits qui opposèrent les gangs armés de Martissant, en 2021, l'accès de l'assistance vers les populations de même que l'accès des populations aux services sociaux de base sont devenus des effets critiques de la situation de violence qui prévaut notamment dans l'aire métropolitaine. En effet, bien que la première dimension de l'accès notamment l'entrée dans ces quartiers affectés par la violence et la présence des gangs fut partiellement résolu par les stratégies d'accès mis en œuvre par les agences telles que UNICEF et le PAM, il n'y a pas eu d'investissement dans les services sociaux de base afin de consolider cet accès. L'engagement avec les acteurs armés est devenu la principale stratégie pour assurer que des acteurs de l'humanitaire et éventuellement ceux du développement. Les opérations d'accès permettent la présence des agences sous le leadership d'OCHA sur le terrain notamment de faire des rencontres avec divers acteurs, de collecter des données sur les besoins mais aussi sur les dynamiques communautaires dans les quartiers concernés par la présence des groupes armés. L'accès offre de fait une excellente porte d'entrée dans certains quartiers, les investissements de projets comme le PBF pourrait permettre d'appuyer certaines stratégies de renforcement d'un espace protégé pour d'autres interventions. Toutefois il demeure essentiel de s'assurer que ces projets s'appuient sur les acquis de l'accès et que la transition de l'accès à d'autres formes de négociation se fasse de manière à ne pas créer de rupture dans les opportunités actuelles. Les priorités du Groupe Acces, sous le leadership d'OCHA, seront régulièrement prise en compte grâce aux rencontres régulières avec les acteurs du projet - notamment ne lien avec le résultat 2 du projet.

L'essentiel est que les programmes de sécurité ne peuvent être centrés sur les personnes que s'ils offrent une voix et une représentation à tous les segments de la société. Inversement, la bonne gouvernance du secteur de la sécurité est essentielle à la pleine mise en œuvre de l'agenda du WPS – en collaboration avec le projet-PBF " GPI.2.0" d'ONU Femmes, y compris la protection des femmes et des filles contre la violence sexuelle et sexiste et la réalisation de la participation pleine et égale des femmes aux institutions de sécurité et de justice et aux processus de prise de décision68. Par ailleurs, la collaboration avec le projet-PBF "Cohésion sociale et santé mentale " d'ONU Femmes & OMS/OPS sera stratégique pour la prise en compte des dimension SGBV dans le projet – notamment dans certaines zones de proximité du projet.

Au cours des trois dernières années, les Nations Unies ont travaillé conjointement avec des institutions clés de l'État haïtien afin de promouvoir et appuyer la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour réduire la violence des gangs et la violence communautaire, y compris la violence sexuelle et sexiste. Le gouvernement a adopté ce document en juillet 2021 la Stratégie Nationale de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion/Réduction de la Violence Communautaire (SNDDR-RVC), qui expose la vision de l'Etat haïtien en la matière. Elle repose principalement sur trois piliers fondamentaux :

1. La sécurité

2. Le relèvement/développement socioéconomique et l'engagement communautaire
3. La protection des populations les plus vulnérables

Cette stratégie repose également sur une architecture institutionnelle pilotée par la Primature et appuyée par une Task Force composée, entres autres, des membres de la Commission Nationale de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion, des différents ministères sectoriels clés (Intérieur, Défense, Justice, Condition Féminine, Jeunesse et Sports, Affaires sociales et du travail, Education nationale et Formation Professionnelle, etc.) et compte avec l'appui des partenaires techniques et financiers, y compris les différentes agences des Nations Unies impliquées dans ce projet. Parallèlement, une dynamique émergée suite aux forums départementaux tenus durant le premier trimestre de 2023 (dans le cadre du projet CVR1) a permis la mise en place à travers certains départements du pays, de comités départementaux en lien avec le CVR. L'approche actuellement adoptée par les Nations Unies et proposée dans le cadre de ce PBF s'inscrit pleinement dans les trois axes prioritaires identifiés dans la Stratégie Nationale et compte les renforcer, en assurant une articulation et une prise en charge progressive par l'architecture institutionnelle nationale de ces initiatives et programmes centraux pour la pérennisation de la paix dans le pays.

Ce document a fait l'objet de discussions non seulement au niveau des institutions étatiques mais aussi entre l'Etat et les Nations Unies. Des discussions sont en cours afin d'appuyer, à travers ce projet, le gouvernement dans l'élaboration d'un programme national de DDR-RVC qui permettra d'opérationnaliser cette stratégie.

Finalement, depuis 2018 de nombreux partenaires bilatéraux et multilatéraux ont également réalisé ou sont en train de planifier, une série d'investissements significatifs dans les domaines de la sécurité (i.e. renforcement des capacités de la police) ou encore dans le domaine de l'aide socioéconomique et la protection de populations les plus vulnérables. Il y a une large prise de conscience des bailleurs comme l'Union Européenne, l'USAID ou encore la Banque Mondiale de la complexité d'intervenir en milieu urbain dans les quartiers vulnérables sous contrôles des gangs armés et de la nécessité de revisiter certains modèles d'interventions qui n'ont pas d'impact durable sur la violence notamment celles des gangs armés. Des discussions sont également en cours avec les institutions financières internationales comme la Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement afin de développer des stratégies de partenariat reposant sur un engagement renforce de l'Etat, y compris financièrement, dans la mise en œuvre d'un programme national de DDR-RVC qui permettrait de développer des fonds additionnels visant à réduire la fragilité du pays au conflit et à la violence.

c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Les investissements en cours du PBF 2020-2022 dans le domaine de la réduction de la violence communautaire dans deux communautés urbaines (Martissant et La Saline) ont également permis de tirer un certain nombre d'enseignements qui permettront de réajuster notre approche au contexte actuel. On peut, entre autres, souligner : 1) l'importance de bien comprendre les dynamiques de la violence dans les zones ciblées ; 2) la nécessité de développer des stratégies adaptées au contexte tout en tenant compte des capacités actuelles des intervenants (y compris les Nations Unies) sur le terrain ; 3) la nécessité de renforcer l'engagement et la capacite de

l'Etat dans la planification, la mise en œuvre et le suivi du projet, tout en tenant compte de l'instabilité institutionnelle qui caractérise le pays depuis plusieurs années.

La proposition mise en avant dans ce document se propose de bâtir sur l'ensemble de ces initiatives et de les compléter, dans la perspective de la mise en œuvre d'une approche plus holistique et territorialisée de la RVC. Cette proposition se propose d'apprendre du passé, mais aussi de créer des synergies entre diverses approches centrées sur la sécurité, le développement socio-économique, la protection des populations les plus vulnérables et le respect des droits de l'homme.

Nom du projet (durée)	**Donateur et budget**	**Orientation du projet**	**Différence / complémentarité avec la proposition actuelle**
Réduction de la violence communautaire à Martissant et La Saline Octobre 2020-octobre 2022	Peacebuilding Fund $ 2,698,000	1. Consolidation d'espaces de dialogue et de concertation pour renforcer la sécurité communautaire ; 2. Création d'opportunités socio-économiques pour les jeunes et les femmes visant à favoriser leur employabilité.	1. Mise en œuvre des leçons apprises au regard de l'importance de la mise en place d'un partenariat entre acteurs communautaires et Etat ; 2. En ciblant des zones encore « accessibles » et pas encore sous le contrôle entier des gangs armes, dans une perspective de limitation de l'expansion de la violence communautaire a ces quartiers limitrophes des « zones rouges », le projet permettra d'élargir les perspectives d'intervention en matière de réduction de la violence communautaire adaptées a des milieux différents.
Renforcer l'accès à la justice des populations les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants en vue d'une meilleure cohésion sociale Janvier 2020-janvier 2022	Peacebuilding Fund PNUD, UNICEF, ONUFEMMES (4,5 M US$)	1. Mise en place des systèmes de protection de l'enfant à travers l'identification et l'accréditation des familles d'accueil pour la réinsertion des mineurs en conflit avec la loi, victimes et témoins d'infraction ; 2. Mise en place des bases de données dans les tribunaux pour enfants ; 3. Appui à la Brigade de Protection des mineurs (unité spécialisée de la PNH) ; 4. Appui à la réhabilitation et la réinsertion des mineurs en prison (CERMICOL/Cabaret, Cayes et Cap haïtien) ; 5. Formation des acteurs (avocat, magistrat, travailleurs sociaux, psychologues) sur la justice des mineurs. 6. Développement d'une SOP sur les enfants en conflit avec la loi ; 7. Mise en œuvre de la loi sur l'assistance légale de 2018.	1. Complémentarité pour la protection et la réinsertion des enfants et jeunes des zones touchées ; 2. Utilisation des alternatives à la détention des mineurs et un meilleur suivi avec les tribunaux pour enfants ; 3- Rapprochement avec le CNAL pour l'accessibilité de la population des zones ciblées aux activités des BAL.
Réponse urgente dans les zones urbaines	CERF UNICEF	1. Appui psychosocial aux enfants, jeunes de Cité soleil, Bel air et des familles	1. Complémentarité pour la prise en charge immédiate et les activités pour faciliter

	UNFPA (1 000 000.00 USD)	déplacés des quartiers de Village de Dieu, Martissant, Bas Delmas, Tabarre Isa, Bel air et Croix des bouquet ; 2. Sensibilisation sur la protection de l'enfant, la prévention de la violence des personnes vivant dans les quartiers de Bas Delmas, Croix des Bouquets, Carrefour, Vallée de Bourdon ; 3. Prise en charge psychologique et médico-sociale des familles, enfants et jeunes de Bas Delmas, Bel air, Croix des Bouquets, de Cite Soleil et familles déplacées des quartiers de Martissant ; 4. Prise en charge médicale des VBG ; Clinique mobile ; Cash transfer aux survivantes de VBG et personnes vulnérables ;Gestion des cas ; Renforcement de capacités des organisations ; Suivi et coordination des interventions.	l'accès surtout dans les quartiers de bas Delmas et Bel air 2. Les outils déjà expérimentés pour les activités psychosociales et la prise en charge urgente des enfants et des femmes peuvent être utilisé.
Semences de paix : une jeunesse haïtienne engagée pour construire une société meilleure Avril 2021-janvier 2023	Concern WW (projet PBF) 2021-2023	Promotion du leadership et la représentation et la participation effective des jeunes femmes et hommes dans la consolidation de la paix à Cité Soleil, Bel Air et St Martin.	Le projet capitalisera sur l'analyse périodique de conflits dans certains quartiers communs d'intervention et facilitera l'accessibilité auprès de certains acteurs communautaires.
Réduction de la Violence Communautaire	US/INL, OAS, PADF 20 million USD	Projet de réduction de la violence communautaire à Cité Soleil (renforcement des capacités communautaires, renforcement des capacités des OCB), formation et autonomisation des jeunes et protection.	Le projet tiendra compte des leçons apprises de l'expérience sur la formation et l'autonomisation des jeunes qui constituent un facteur clé dans la lutte contre le recrutement des jeunes par les gangs armés.
Mapou Lape	OHCHR, UNFPA, Viva Rio 2 million USD Global Youth Promotion Initiative 2023-2025 (à l'état de projet, actuellement en révision par le Secrétariat PBF)	Projet de réduction de la violence communautaire à Canaan en renforçant les organisations locales de jeunes à travers des activités socio-culturelles et de cohésion sociale.	Complémentarité dans la similarité dans les types d'interventions, le public cible et la période de mise œuvre rendant possible des partages d'expériences sur la mise en œuvre. Concertation des actions, coordination et cohérence avec la Stratégie Nationale de DDR-RVC a travers l'implication de la Task Force DDR-RVC dont les capacités de coordination des projets à dimension RVC sera renforcée par l'intermédiaire de ce projet (qui jouera un rôle de "chapeau" pour l'action RVC financée par le PBF)
Renforcement de la cohésion sociale en Haïti à travers des mécanismes de redevabilité et de	PBF (3M US$)	Rétablissement de la confiance entre gouvernants et gouvernés par le biais de la lutte contre la corruption.	Les leçons apprises de l'expérience sur le rétablissement de la confiance

transparence opérationnelles			entre gouvernants et gouvernés seront mises à profit.
Construction et institutionnalisation des fondations de l'infrastructure nationale de paix en Haïti	PBF (2M US$)	Développement d'une culture de paix, de respect des droits de l'homme et de cohésion sociale autour des jeunes hommes et femmes avec l'appui des acteurs du monde universitaire et des cercles de réflexion (Think tank)	Complémentarité dans le public cible et création de synergie d'une part dans la création des opportunités socio-culturelles, formatives et environnementales des jeunes, d'autre part dans la sensibilisation contre le narratif de la violence.
Médiation communautaire et construction de la paix dans les quartiers vulnérables de Port Au Prince	UE 499,969.65 euros	Prévention et réduction de la violence communautaire et promotion de la paix	Concertation des actions à travers le rôle de la Task force DDR-RVC qui assure une coordination entre les différents acteurs intervenants dans le domaine.
Dialogue National pour une Économie Inclusive et Porteuse de Paix	PBF (2, 325, 860 US$)	Participation citoyenne et dialogue national en vue d'une solution durable pour une économie inclusive.	Le projet capitalisera sur la structure de concertation/dialogue mise en place par ce projet et qui regroupe notamment les organisations de la société civile et du secteur privé.
Renforcer le leadership et la participation des femmes dans la prévention et la résolution de conflits pour une paix durable en Haiti	PBF GPI (2,500,000 USD)	Renforcer la résilience communautaire, face aux situations de violence, grâce à l'engagement des femmes dans la prévention et la résolution des conflits et à leur pleine participation aux systèmes de gouvernance locaux	Le projet présenté est différent dans son approche et public ciblé, cependant il cherchera a optimiser les éventuelles synergies pour maximiser l'impact collectif des initiatives mises en œuvre notamment auprès des femmes dans les quartiers priorises par le projet. Ces synergies seront également facilitées par le rôle de coordination de la Task Force DDR-RVC intégré dans les deux projets.
Projet d'Appui à l'insertion des jeunes et à la réduction de la violence Communautaire (36 mois)	Union Européenne 4.000.000 EUR	Soutenir la création d'emplois durables dans les zones cibles en accompagnant 1000 jeunes, dont 80% seront insérés au sein d'une activité économique ; Renforcer la capacité des associations, fournir un appui psychosocial aux jeunes et créer des espaces d'animation, de dialogue et des sessions d'échanges dans chaque zone d'actions ; Soutenir des activités culturelles et sportives dans les quartiers, ainsi que des	Les deux projets ont un volet de création d'emplois pour les jeunes. La complémentarité peut se dessiner à deux niveaux : 1- D'abord en termes de d'espace physique, car les deux projets sont implémentés dans les savane pistache, Grande et petite Decayette, Ballergeau, Turgeau. Des contacts ont déjà été établis avec GRET, l'organisation exécutrice du projet de l'UE 2- L'approche prônée par le projet de UE privilégie l'économie solidaire et communautaire. Ainsi, sur la

		tables rondes et de la facilitation communautaire. Dans le court terme le vise principalement les bidonvilles et quartiers précaires de Delmas (telles que Delmas 32 et 31, Petite place Cazo, Siloé), Pétion-ville Tèt dlo, Jalousie, etc) et certains quartiers de Tabarre. Dans le moyen terme s'intéresse à des quartiers des bidonvilles et quartiers précaires de Port-au-Prince (telles que village de Dieu, cite de l'éternel, Martissant, Fontamara, savane pistache, Fort mercredi, Grande et petite Decayette, Ballergeau, Turgeau) et certains quartiers de la Croix-Des-Bouquets ;	base des leçons apprises, elle peut être répliquée dans le projet RVC.
Programme de sécurité citoyenne (« citizen security ») 5 ans (2023-2028)	USAID 40-50 millions USD	Programme articulé autour de trois axes thématiques : 1) Renforcement des capacités de la police communautaire et rapprochement communautaire ; 2) Community-Driven Development : développement d'activités génératrices de revenu et réhabilitation d'infrastructures communautaires ; 3) Mécanismes de protection axes notamment sur la prévention et protection des violences basées sur le genre, assistance légale etc.	Complémentarité des zones géographiques ciblées (encore à définir par USAID mais qui cibleront en priorité les « zones rouges » de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince). Des synergies ont déjà été établies entre USAID et la Task Force SNDDR-RVC pour s'assurer que le projet puisse contribuer a la mise en œuvre de la SNDDR-RVC. En termes d'appui institutionnel, le projet de USAID entend également apporter un appui institutionnel a la CNDDR
Promotion de la cohésion sociale par le renforcement de la santé mentale et du bien-être psychosocial des femmes et des filles dans le contexte d'insécurité et d'instabilité politique en Haïti. Zones d'intervention : Département de l'Ouest précisément à Cité Soleil - [quartiers de "Sarthe", "Twa Bebe" età "Vilaj Rapatriye] De 2021 a juin 2024	ONU Femmes & OMS.OPS US.$.1,5 million	Ce programme est articulé autour de 3 axes: 1)- Les femmes et filles exposées et victimes de conflits dans les zones ciblées ont un meilleur accès aux services d'accompagnement et d'appui psychosocial - [Nombre de bénéficiaires : 2,000 femmes et fille…] 2) - Les services de prise en charge des femmes et filles victimes de conflits (dont les victimes de VBG), les programmes de santé mentale sont renforcés et outillés - [Bénéficiaires : 88 ASCP de la zone seront formés en premiers secours Psychosociaux et 6 institutions de santé, soit 18 prestataires, seront renforcés dans la PEC psychosociale…]	La complémentarité pourrait être recherchée à travers l'axe 3 du projet par la promotion d'espaces de concertation communautaires sûrs et propices afin de favoriser le dialogue pour l'identification des besoins des communautés vulnérables (dont les jeunes-filles déplacées vers les zones d'intervention du projet CVR.2) que les deux projets pourraient prendre en compte dans leurs interventions communes.

		3) - Des espaces de concertation communautaires sont créés, renforcés, dynamisés et représentent des endroits sûrs et propices favorisant l'entraide, le dialogue démocratique et inclusif entre les hommes et les femmes indépendamment du sexe et de l'âge -- [Bénéficiaires : 27,912 personnes (incluant les femmes, filles et acteurs communautaires).,]	

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge

La stratégie de mise en œuvre du projet se basera essentiellement sur certaines des leçons apprises du projet CVR financé à travers le PBF en cours d'exécution et sur une approche basée sur le principe de sensibilisation aux conflits (faisant une mise à jour périodique de l'analyse des conflits afin de faire les ajustements nécessaires à l'approche programmatique et aux activités), à travers : 1) une véritable stratégie d'appropriation et d'engagement de l'Etat (au niveau national et local) dans tous les aspects du projet ; 2) une adaptation à la reconfiguration et la détérioration de la situation de violence dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince; 3) une stratégie multi-acteurs et multi-niveaux qui permet une véritable coordination des actions et une maximisation des impacts des interventions.

En ce qui concerne le premier point, le projet cherche à assurer l'appropriation nationale de manière horizontale dans tous les résultats prévus par le projet. Le résultat 1 est, particulièrement, consacré au renforcement de l'appropriation et de l'infrastructure nationale permettant d'intégrer le projet dans la stratégie nationale de DDR-RVC. Pour ce faire, l'accent sera mis sur le renforcement du leadership national (Task Force CVR) pour une coordination intégrée vers plus de cohérence dans les actions et acteurs en matière de CVR. La dimension communication-visibilité renforcera le positionnement de ce mécanisme aussi bien auprès des populations que des acteurs. Une fois le résultat 1 actionné, le projet disposera d'un solide cadre coordination en lien avec l'indicateur du résultat/Effet.2.1 d'UNSCDF (Engagement accru de l'État pour garantir la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national). Sur cette base le résultat 2 sera actionné entièrement pour la mise en œuvre de l'indicateur du résultat/Effet.2.2 d'UNSCDF (Baisse significative du nombre d'actes de violence armée et des actes criminels, y compris les violences sexuelles, contre la population locale d'ici 2027).Les actions communautaires envisagées au sein du résultat 2 chercheront en ce sens à identifier des portes d'entrée qui permettent non seulement aux activités du projet de se dérouler, mais également à l'Etat de renforcer sa présence et capacité à offrir les services sociaux de base dans les quartiers vulnérables. Les autorités locales (Mairies, ASECs-CASECs, Délégués départementaux, etc.) seront, également, pleinement intégrées à la mise en œuvre du projet, afin de faciliter l'interaction multi-niveau (communautaire/local-

territorial/national). C'est ainsi toute la pertinence des Comités locaux envisagés sous le leadership des autorités locales pour les actions de promotion de l'autonomisation économique des jeunes ciblées parle projet. Dans cette perspective, le projet entend accorder une priorité aux questions de genre grâce entre autres au lien à établir avec le projet PBF GPI.2.0 d'ONU Femme. Cela impliquera ainsi le soutien au plaidoyer de haut-niveau vers les efforts d'institutionnalisation des plateformes de femmes. Il s'agit aussi de construire un pont avec le projet PBF Infrastructure de Paix notamment en soutien au renforcement de l'institutionnalisation du dialogue entre acteurs étatique (Taskforce RVC) et les plateformes de jeunes planifiées. Il s'agit aussi de bâtir sur les acquis du CVR.1 (Plateformes communautaires mises en place) y compris le pont avec les actions des membres du Comite Consultatif des Jeunes (CCJ) /Jeunes Agents de Paix (JAP) du projet-PBF « Semans Lape » de Concern Worldwide.

Il convient tout aussi de noter la sensibilité de la stratégie développée par le projet a l'éventualité d'une intervention de force de sécurité humanitaire. A ce niveau, les actions du résultats 2 seront mises à contribution – sous le leadership national en vue de contribuer ainsi à un meilleur ciblage des groupes et personnes les plus affectées par la situation humanitaire. Dans la même lancée, le pont avec le projet Semans Lape serait une opportunité de consolider les acquis des CCJ-JAP y compris les six (6) Associations d'Epargne et de Crédit (AEC) actifs dans certaines des zones difficiles mitoyennes aux zones du projet. Dans la perspective de la force internationale humanitaire, l'implication active de la Task Force y compris la collaboration avec les acteurs institutionnels, sera une niche pour approfondir les discussions vers la prise en compte des priorités en matière de réintégration des anciens membres (démobilisés) des gangs armés. Ceci permettra de planifier, notamment, après l'évaluation à mi-parcours du projet, d'avoir les possibilités de prise en compte de cette frange de jeunes entrant dans la catégorie ciblée par le projet.

Cette proposition complètera le projet en cours de développement sur les services de base visant à renforcer les relation entre Etat et Citoyen, d'une part en établissant une méthodologie d'intervention commune pour le renfoncement des capacités des autorités locales (Mairies, CASECs et ASECs) dans les zones d'interventions du projet CVR2 et d'autre part, en permettant à la Task Force interinstitutionnelle DDR-RVC d'interagir dans les zones d'intervention du projet Etat et Citoyen et d'assurer la dissémination des éléments de la stratégie de communication auprès d'une plus large publique.

Enfin il convient de noter que le projet cherche également, à travers la priorisation de partenaires de mise en œuvre locaux et communautaires, à fomenter une appropriation communautaire du projet, afin d'en assurer la faisabilité et la pérennité. C'est donc une approche multi-acteurs et multi-niveaux visant à renforcer la coordination des actions et leur intégration permettant de travailler au niveau communautaire tout en renforçant la présence et la capacite de l'Etat au niveau territorial ainsi que l'approche national et stratégique que le projet vise à mettre en œuvre.

<u>Figure 1</u> : Stratégie d'engagement selon une approche multi-niveaux et multi-acteurs

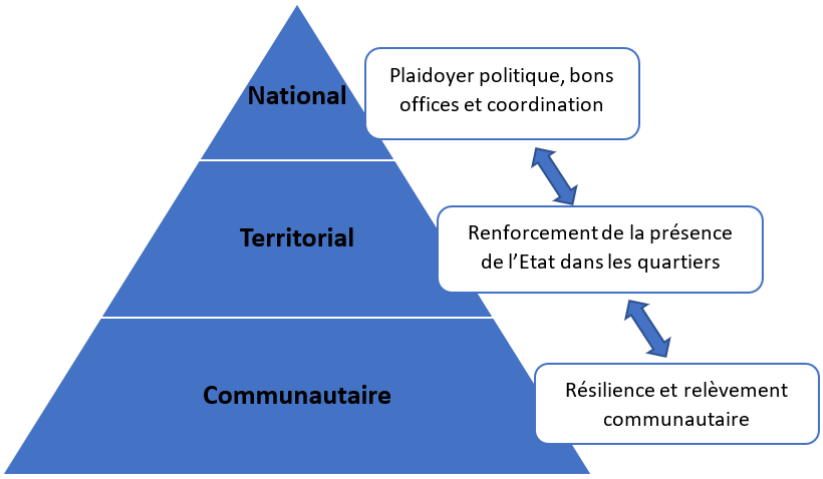

Face à la reconfiguration et la détérioration de la situation sécuritaire et de violence dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, le projet adoptera une approche d'évolution spatiale graduelle.

Ainsi, cette nouvelle approche stratégique de ciblage géographique, vise à se focaliser dans des zones où les actions proposées auront le plus d'impact possible dans le cadre de la mise en œuvre d'une approche basée sur la prévention de l'expansion de la violence dans les zones dites "tampons", limitrophes de zones actuellement marquées par des niveaux très élevés de violence, comme le sont les zones de Martissant, La Saline, Croix des bouquets et Cité Soleil. En effet, le projet CVR en cours de mise en œuvre a montré les limites des interventions de réduction de la violence communautaire dans des zones disputées violemment par les gangs armés. La détérioration de la situation sécuritaire dans ces deux zones avait, dans le cas du PBF actuel, complétement changé les conditions initiales du projet et grandement limité la mise en œuvre des activités. De ce fait, pour ce nouveau projet, une nouvelle approche stratégique a été adoptée, se focalisant sur des objectifs plus réalistes au vu du contexte sécuritaire actuel. Par ailleurs, les auspices positives des discussions en cours pour la force internationale humanitaire seront explorées lors des évaluations à mi-parcours du projet pour le recentrage de certaines activités dans certaines de ces zones.

b) Fournissez une **« théorie du changement » au niveau du projet** - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

1- Si les capacités et l'engagement de l'Etat sur les questions de réduction de la violence communautaire sont renforcés, tant au niveau local que national , et que celui-ci s'engage pleinement dans les orientations stratégiques du projet et le déroulement de ses activités, en créant des synergies avec les différents acteurs communautaires concernés et en les mobilisant

autour de la promotion et la mise en œuvre d'une politique publique de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion – Réduction de la Violence Communautaire (DDR-RVC),
Alors, la synergie et la confiance entre les acteurs seront renforcées et la réponse aux problèmes de la violence communautaire sera plus cohérente et pérenne.
2- Si la population des quartiers priorisés dans ce projet au sein des communes de Port-au-Prince et de Delmas , en particulier les jeunes garçons et femmes les plus vulnérables au recrutement par les gangs armés, bénéficie d'alternatives socio-économiques, du retour de certains services sociaux de base et de mécanismes de protection dans les quartiers, et qu'elle s'engage dans des travaux de réhabilitation des structures communautaires et participe activement dans des initiatives citoyennes de vivre ensemble, de développement de capacité personnelle et de cohésion sociale avec l'engagement et l'accompagnement d'acteurs institutionnels étatiques et non-étatiques,

Alors, la cohésion sociale et la résilience communautaire seront renforcées et les facteurs de vulnérabilité au recrutement et à l'expansion des gangs armés dans les quartiers ciblés seront réduits.

d) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

Résultat 1 : Amélioration de la qualité de coordination des actions (entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux) en matière de réduction de la violence communautaire, entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux d'ici 2025.

Face à la multiplication et fragmentation des acteurs locaux, nationaux et internationaux, impliqués directement ou indirectement dans des activités liées à la réduction de la violence communautaire (RVC), et face aussi à sa dimension multidimensionnelle et multisectorielle, ce projet cherche à établir une plus grande coordination stratégique entre les différents acteurs et les interventions. En particulier, il s'agit d'appuyer le rôle de la Task Force DDR-RVC établie en 2021 et dont le mandat est d'élaborer, d'orienter et de promouvoir la politique publique du gouvernement en matière de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion – Réduction de la Violence Communautaire (DDR-RVC) dans le pays. L'une des principales fonctions de la Task Force DDR-RVC est d'élaborer et d'appuyer la mise en œuvre d'un programme national de DDR-RVC permettant de coordonner les actions des différents partenaires étatiques et non-étatiques dans les zones vulnérables à la violence communautaire et de créer des synergies entre le niveau local et national de façon holistique et multidimensionnelle. Le projet cherchera également à renforcer la communication et l'articulation entre la Task-Force DDR-RVC et les ministères sectoriels qui la composent, et ses principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux tels que l'Union Européenne, USAID ou encore la Banque Mondiale, et d'autres mécanismes de coordination sur certains composantes clés de la SNDDR-RVC (comme le groupe de protection et le GTPE par exemple) ainsi qu'avec les autorités locales et organisations de la société civile et communautaires.

<u>Produit 1.1 : D'ici à 2025, les mécanismes de coordination nationale des actions visant la prévention et la réduction de la violence communautaire par les différents intervenants sont renforcés et mieux intégrées.</u>

Il s'agit ici de développer des outils de coordination qui puissent assurer une meilleure articulation des interventions en matière de RVC dans les quartiers cibles du projet, notamment à travers la Task Force DDR-RVC. Ces mécanismes doivent également être en communication permanente avec les plateformes, comités, associations et notables des communautés en vue de faciliter des actions de portes d'entrées, de cohésion sociale, d'engagement pour la consolidation de la paix et le retour des services sociaux de base obligatoires. Ce projet cherche donc à appuyer et à contribuer aux efforts de la Task Fore qui est au cœur de la réduction de la violence comme communauté pratique et instance de consultation et d'orientation des interventions de RVC. Ainsi la Task force DDR-RVC appuyée par le système des Nations Unies, y compris le BINUH, joue un rôle d'orientation stratégique, de partage d'information et coordination et de plaidoyer sur les thèmes de RVC, au niveau national, international (auprès des partenaires techniques et financiers)et local incluant les autorités locales (Mairie, ASEC-CASEC, délégués départementaux, etc.) qui faciliteront la réalisation des activités et le processus de sélection des bénéficiaires.

Activité 1.1.1. : Faciliter la cartographie des acteurs DDR-RVC et la mise en place d'un système de gestion conjointe de l'information et d'analyse (y compris foresigth) des gangs, des mouvements et groupes d'autodéfense, ainsi que des éventuelles « trêves » entre gangs armés, de la violence et des risques sur base du Crisis Risk Dashboard du PNUD en partenariat avec BINUH CVR, UNPOL, HCDH-OIM-PAM-FAO-OCHA (y compris le groupe accès) avec l'appui technique et substantiel du RCO/PDA.

Activité 1.1.2.: Appuyer l'élaboration d'un Plan d'Action National de DDR-RVC (PANDDR-RVC) sensible au genre y compris les questions connexes (VBG, accès à la justice, jeunes, etc. avec l'appui du BINUH-CVR Unit et la facilitation de l'équipe PDA-RCO) ;

Activité 1.1.3 Organiser un Forum National annuel sur la RVC en Haiti, incluant l'approche et les éléments du PANDDR-RVC et la dissémination de la stratégie CVR avec l'appui du BINUH-CVR Unit et la facilitation de l'équipe PDA-RCO;) ;

Activité 1.1.4. Mettre en place un mécanisme d'échanges et de partage d'expériences/informations, sous le leadership de la Task Force RVC et avec l'appui BINUH-RVC et la facilitation de l'équipe PDA-RCO, entre les différents acteurs internationaux (Banque mondiale, Union Européenne, USAID, etc.) y compris les Groupes Thématiques UNCT-UNSCDF & Groupe Access-UNCT dans la mise en œuvre des actions étatiques et non étatiques en matière de RVC qui permettent également de monitorer et d'échanger de l'information sur certains expériences de réduction de la violence comme par exemple les « trêves » épisodiques entre gangs armés et de mettre en lien certains acteurs pour pouvoir capitaliser sur ces espaces.

<u>Produit 1.2. : la stratégie de communication est élaborée et mise en œuvre permettant la diffusion des résultats du projet et contribuant à générer un climat propice à la RVC</u>

Il convient également de promouvoir la mise en œuvre d'une stratégie de communication tout au long du projet, qui permet la visibilité des activités (dans une optique de "promotion" du projet). La stratégie de communication constitue également un pilier essentiel de l'approche de coordination et d'intégration prônée par ce projet. Communiquer effectivement et stratégiquement sur le projet, et de manière plus générale sur les activités de RVC, permettra ainsi de développer la connaissance mutuelle et la communication, en plus d'asseoir un espace favorable à l'intégration entre les différents acteurs impliqués dans les activités de RVC. Par-

dessus, cette nouvelle approche se veut une forme de réponse aux propagandes des gangs armés auprès des populations et groupes vulnérables en vue d'un fort changement de paradigme.

Activité 1.2.1.: Développer, sur la base des résultats de la cartographie, la stratégie de communication en matière de réduction de la violence communautaire, la dissémination de la stratégie CVR et celle des résultats positifs au niveau des communautés pour renforcer l'image de l'Etat (actions de police, services de base fournis). ;

Activité 1.2.2. Mettre en œuvre la stratégie avec le développement de matériels de communication et de sensibilisation sous le leadership de la Task force et l'appui du BINUH-CVR Unit DDR-RVC ;

Activité 1.2.3. Renforcer les structures de communication au niveau national (Task force DDR-CVR), secteur de protection, et communautaire (au niveau des quartiers) et établir un lien avec l'approche internationale sécurité-humanitaire (UNRES.2022) ;

Activite.1.2.4. Mettre en place – sous la coordination de la Task Force – un groupe de communication composé des acteurs clés dans le domaine de la RVC y compris les acteurs institutionnels (PNH, Police Communautaire, ULCC, OPC, etc.) ;

Produit 1.3 : Des actions de plaidoyer et de recherche sont promues pour une meilleure orientation des décideurs et politiques en matière de RVC

Afin de renforcer le leadership national en matière de RVC, de faciliter son rôle de coordination, de plaidoyer et de communication stratégiques et d'encourager la promotion de l'analyse intégrée et des mesures de suivi des interventions dans le domaine, les capacités techniques et matérielles de la Task force DDR-RVC doivent être renforcées. La mise à sa disposition par le projet des éléments de recherche et de plaidoyers à travers le développement de partenariats tant au niveau local qu'international. Cette intervention devrait permettre à la Task force d'être plus dynamique dans ses interactions avec les autres acteurs à travers la collecte de données, les analyses afin d'adresser des recommandations concrètes aux acteurs étatiques et non étatiques en matière de prévention et de réponse.

Activite1.3.1. Soutenir la Taskforce, d'une part, en collaboration avec UNESCO, pour le développement de partenariats stratégiques avec les universités-centres de recherches ainsi que le secteur culturel en Haïti et en dehors y compris les ONG-OCB locales et médias de recherche dans le domaine de la RVC, d'autre part, pour le renforcement de ses capacités techniques et matérielles (y compris en termes d'équipement, logiciels et autres fournitures de bureau);

Activite.1.3.2. Appui à la Taskforce, avec l'appui de l'équipe PDA & Economistes (RCO & PNUD), pour la conduite d'analyses intégrées des fragilités (défis émergents et menaces conductives de la violence communautaire y compris les dynamiques/influences politico-économique) en étroite collaboration avec les universités-centres de recherches en Haïti et en dehors y compris les ONG-OCB locales dans le domaine de la RVC ;

Activité.1.3.3. Soutenir la Taskforce pour les actions de diffusion-plaidoyer de haut-niveau avec le Groupe des Parlementaires & Elus Locaux & un Groupe des Ambassadeurs & Partenaires Techniques et Financiers en Haïti sur le suivi de la mise en œuvre des résultats de recherches.

Résultat 2 : Augmentation du niveau d'opportunité d'emploi des jeunes à risque, du niveau de fonctionnalité des infrastructures communautaires génératrices de revenus et; du niveau de cohésion sociale entre les communautés affectées, afin de favoriser la résilience à la violence des quartiers affectés par les gangs d'ici 2025

La perception de l'abandon des communautés par l'État due à l'absence des services sociaux constitue un facteur clef dans la gouvernance en Haïti et représente un vide fortement exploité par les gangs armés depuis plusieurs années. Cette incapacité des institutions publiques à offrir des services à la population accentue la vulnérabilité des jeunes hommes et femmes au recrutement dans les gangs armés car dépourvus de toute alternative. L'approche préconisée dans le cadre de ce projet est de dynamiser la gouvernance locale en renforçant la communication, la capacité et la présence des acteurs étatiques et non-étatiques dans ses différentes composantes sur le terrain et auprès des populations. Il s'agit également de maintenir une certaine flexibilité dans l'approche du ciblage géographique du projet afin d'éventuellement permettre de refocaliser, dans la mesure des ressources disponibles, la couverture géographique du projet sur base des opportunités de trêves, actions de la police, et efforts de stabilisation des zones à risques sur base des liens et communication avec le groupe d'accès humanitaire. Dans le cadre de cette intervention, le projet compte établir un lien clair avec le projet : Soutenir et appuyer la relation État-Citoyen pour l'amélioration des efforts de l'extension de l'autorité de l'État et la paix durable en Haïti qui a une couverture nationale ayant pour objectif de créer les conditions favorables au renforcement de la confiance entre l'État et les citoyens à travers le retour des services sociaux de bases fournis par les institutions étatiques au profit des communautés et de la cohésion sociale, l'amélioration de la sécurité et le rétablissement de la paix dans les zones affectées par la violence, et la contribution à l'amélioration de la bonne gouvernance locale.

Par ailleurs, l'implication active de Task Force interinstitutionnelle DDR-RVC (Entité hybride) et l'appui à son maillage territorial y compris son rôle stratégique dans l'appui à la résilience économique se veut un moyen de changement de paradigme. Ainsi, elle est appelée à jouer un rôle de premier plan dans l'ensemble du processus d'identification des opportunités et gaps en vue de renforcer les capacités de résiliences économiques des communautés, particulièrement, des jeunes des quartiers vulnérables cibles Face à la violence et l'attractivité des gangs armés. Le projet entend, d'une part mettre en place des actions devant à la fois faciliter la mobilisation et l'interaction entre individus et entre les différentes communautés sur la culture de paix et la prévention des conflits au sein des quartiers cibles et d'autre part de créer des alternatives économiques pour les jeunes en facilitant leur accès aux opportunités d'emplois et de création d'entreprises. Ces dernières serviront de porte d'entrée dans les communautés.

Les résultats du diagnostic des potentialités des quartiers et d'identification des besoins communautaires, notamment les besoins sociaux de base et économiques guideront les différentes interventions et aideront à établir, également, la base de discussion, de dialogue et de consensus entre les acteurs communautaires dans toutes les étapes du projet. Les différentes

actions proposées seront développées de concert avec les ministères sectoriels afin de renforcer la présence de l'Etat et certains services de base.

Face à l'émergence du mouvement « Bwa Kale » décrit plus haut, il s'agit également, par le biais des activités listées ci-dessous, de renforcer la capacite de résilience des quartiers et de renforcer des mécanismes de protection communautaire basés sur le respect des principes fondamentaux des droits de l'homme. Ceci afin de prévenir l'escalade d'un cycle perpétuel de conflit et de violence par le renforcement d'actions de relèvement communautaire, de cohésion sociale et de consolidation de la paix et le retour effectif des institutions régaliennes de l'état de droit dans les quartiers.

Produit 2.1 : Des initiatives de développement de compétence et d'autonomisation économique et entrepreneuriale des jeunes comme alternative d'insertion socio professionnelle et économique pour lutter contre les déclencheurs potentiels de violence sont renforcées.

Renforcer la résilience économique des jeunes en leur fournissant des opportunités de développer un projet d'entreprise individuel ou collectif ou un projet de vie orienté par la formation professionnelle. Les initiatives de ces jeunes devront s'aligner sur les besoins communautaires et favoriser le relèvement économique des communautés. Au niveau du ciblage communautaire, un accent sera mis sur la réinsertion des jeunes en situation de délinquance ou de déviance et les potentiels victimes de violence armée notamment les femmes. Un pont sera établi avec le projet PBF GPI.2.0 afin de cibler les dimensions genre en ce qui concerne les jeunes-filles des zones ciblées par le projet. Ces interventions visent également à réduire les risques d'intégration de jeunes des quartiers ciblés par le projet dans les gangs armés.

Par ailleurs, il s'agit de créer des conditions pour une amélioration de la situation socioéconomique des populations et de l'environnement physique des quartiers cibles. La finalité des travaux communautaires est de créer la confiance entre les membres de la communauté et le projet, de mobiliser ces derniers autour de la gestion collective des ressources de la communauté (espace physique, bâtis, capital social, enfants, adolescents et jeunes) et de répondre aux besoins immédiats et prioritaires des populations. Des actions complémentaires de sensibilisation, d'information autour du projet et de dialogue entre le projet et la communauté en vue d'une acceptance faciliteront un engagement de la communauté dans la mise en œuvre des activités planifiées et arrêtées avec la communauté. Les activités de ce produit seront entreprises en partenariat avec différents ministères (MAS, MJSAC, MENFP, MTPTC) dans le cadre d'un Comité de Pilotage (CoPiL) placé sous le leadership de la Task Force RVC et charge du processus d'identification des bénéficiaires en étroite collaboration avec les comités locaux inclusifs.

Activité 2.1.1 Sensibiliser et mobiliser, sous le leadership de la partie nationale [Task Force DDR-RVC, OPC, PNH, etc.] les différentes communautés cibles sur le projet : les objectifs, la philosophie, les activités envisagées, types de bénéficiaires, modalités de sélection et stratégies de mise en œuvre et d'évaluation ;

Activité 2.1.2 : Réaliser un diagnostic des potentialités des quartiers cibles et d'identification des besoins communautaires, notamment sociaux, économiques et psychosociaux dont leur sélection et leur validation seront réalisées à travers un atelier

de travail et/ou d'échange. La constitution d'un comité local inclusif, issu de cet atelier, facilitera la réalisation et le suivi des activités ainsi que le processus de sélection des bénéficiaires ;

Activité 2.1.3 : Mettre en œuvre des travaux communautaires appuyant la restauration de services sociaux de base (eau et assainissement, soins de santé, éducation, sécurité) en collaboration avec les comités locaux inclusifs. Un pont sera établi avec les actions humanitaires sous le leadership national [Task Force DDR-RVC, OPC, PNH, etc.] ;

Activité 2.1.4 Former des jeunes et des femmes vulnérables – en collaboration avec le projet PBF GPI.2.0 - au recrutement des gangs armés à l'esprit d'entreprise et au commerce (en les plaçant dans des centres de soutien à l'esprit d'entreprise et des centres de formation professionnelle avec un accent sur les filières innovantes) basées sur le résultat du diagnostic des potentialités économiques et les acquis de AEC du projet Semans Lape de Concern Worldwide;

Activité 2.1.5 Mettre en place un fonds d'appui aux pour les activités de relèvement communautaire ciblant les jeunes des communautés en étroite collaboration avec les autorités centrales et locales et le Groupe Accès-HCT/UNCT (y compris dans la perspective d'une force internationale) ;

Activité 2.1.6 Encadrer les jeunes (jeunes hommes et femmes bénéficiaires de 2.1.3 et 2.1.4) pour le Développement personnel (lifeskills, gestion des émotions, communication non violente, gestion des traumas) et aussi faciliter leur engagement dans la gestion collective de la sécurité des quartiers et les activités de police communautaire, de renforcement de la cohésion sociale et de dialogue communautaire ;

<u>Produit 2.2 : Les actions de renforcement du leadership des jeunes en tant qu'agents de paix au sein de leur communauté contribuent à la réduction de violence communautaire et à l'amélioration de la cohésion sociale.</u>

Il s'agit de proposer des activités qui permettent d'aboutir à un changement de comportements et de renforcer les liens des communautés ainsi qu'un désengagement des jeunes de la violence. En effet, une attention sera portée aux bureaux de médiation et de vulgarisation juridique dont le principal objectif est de promouvoir une culture de la paix à travers la médiation et la résolution pacifique de conflits. Le leadership personnel des jeunes, l'estime de soi, les activités d'engagements communautaires, la création d'espace de dialogue interactif impliquant les acteurs communautaires et les acteurs étatiques locaux font partie des interventions. La plateforme U-report est un outil de sondage et de collecte d'informations développé par l'UNICEF pour mesurer l'impact des activités d'engagements citoyen dans les quartiers sera utilisée. Ce produit sera développé en synergie avec les actions du projet infrastructure de paix travaillant sur la prévention de conflit et de violence au niveau national. D'une part, l'identification des jeunes leaders (agents catalyseurs de promotion de valeurs de paix) se fera conjointement par les deux projets (Infrastructures de paix et RVC 2) et ces derniers seront impliqués dans les activités socio-culturelles et formatives qu'entreprendra le projet infrastructure de paix dans les mêmes quartiers. D'autre part, les campagnes de sensibilisation seront soutenues par la vulgarisation des travaux des structures universitaires et

think tank sur les défis et préoccupations des jeunes. Le partenariat sera renforcé avec les projets élections du PBF (PAPEH & Projectomondo) afin de favoriser le networking entre les OSC-OCB-Jeunes sur les diverses thématiques en lien avec la RVC. Cette proposition sera complétée par le projet : Soutenir et appuyer la relation État-Citoyen pour l'amélioration des efforts de l'extension de l'autorité de l'État et la paix durable en Haïti, d'une part le renfoncement des capacités des autorités locales (Mairies, CASECs et ASECs) dans les zones d'interventions du projet CVR2.

Activité 2.2.1 Identifier et former des jeunes leaders et mettre en place des agents catalyseurs de promotion de valeurs de paix et de changement de comportements [Partenaires de la Task force] qui travailleront dans les structures de cohésion sociale tels que écoles, églises et autres structures de rassemblement communautaire en appui à l'unité de police communautaire. Cette activité sera développée en synergie avec le projet Infrastructure de paix et les JCA du projet PBF Concern Worldwide ;

Activité 2.2.2 Appuyer une campagne de sensibilisation, de mobilisation et d'engagement des communautés et faciliter la mise en place et renforcer les capacités technique et matériels des bureaux de médiation et de vulgarisation juridique de l'OPC au niveau des zones cibles.

Activité 2.2.3 Soutenir l'organisation de fora communautaires impliquant les impliquant les OCB, les notables, les jeunes et les autorités locales (Marie et CASEC, PNH, Juge de paix) dans chaque quartier cible du projet sur la violence, la gestion pacifique de conflit, la sécurité communautaire, la résilience et l'implication des jeunes et des femmes dans la transformation de leurs quartiers ;

Activité 2.2.4 Soutenir les initiatives de la police communautaire dans les quartiers cibles du projet et d'autres hébergeant le mouvement « bwa kale » visant le rapprochement, le dialogue entre la PNH, les jeunes et les acteurs locaux dans les quartiers cibles du projet ;

<u>Produit 2.3 La protection des populations victimes, incluant les risques d'enrôlement dans les gangs armés et d'exploitation des enfants, des adolescents et jeunes (filles et garçons), dans les quartiers cibles est effective</u>

Les actions de protection ont pour objectif primordial de répondre qualitativement aux problèmes de santé physique et mentale des personnes victimes et à risques des quartiers cibles, de développer un dispositif pour le traitement des cas et des plaintes, assurer la formation des acteurs communautaires sur l'accompagnement psychosocial et comportement prosociaux. Il convient de souligner que les enfants, adolescents et jeunes sont parmi les plus exposés à la violence armée dans les quartiers en proie à la violence. Les difficultés évidentes des institutions de socialisation notamment la famille, l'école et l'église à répondre qualitativement aux problèmes basiques de protection rendent encore plus vulnérable ce groupe dans les communautés. Les risques d'exploitation et d'enrôlement des enfants, adolescents et jeunes dans les gangs armés constituent un marqueur très présent dans les situations de violence armée. Il n'existe pas de données exhaustives sur la distribution spatiale de la violence dans les quartiers, ni sur les modalités de recrutement des enfants, adolescents et jeunes et le niveau de gradation des faits de violence impliquant cette catégorie. De plus, les cas d'exploitation ne sont pas toujours reportés dans les situations d'emprise et de contrôle quasi-total de la population dans les quartiers par les gangs armés. Et les mécanismes de protection

communautaires et la faible présence des structures publiques de protection ne permettent pas d'une part d'engager le processus de rétablissement des liens sociaux et d'autre part de répondre à minima au risque d'exploitation et de poser les jalons pour prévenir l'enrôlement des enfants, adolescents et jeunes dans les gangs armés des quartiers cibles.

Il s'agit ici de comprendre la dynamique de la protection et de collecter des données sur la distribution de la violence impliquant les enfants, adolescent et jeunes dans les quartiers, de développer les mécanismes de prise en charge et de prévention des exploitations et d'enrôlement de ce groupe dans les gangs armés. La finalité de cette collecte qui sera réalisée sous la direction des agences est de permettre à l'Etat haïtien d'avoir des recommandations claires sur la dynamique de la violence dans les différentes communautés (zone rouge et zone tampons) afin de mieux adapter ses interventions. A cet égard, le projet bâtira sur les acquis du projet PBF Cohésion sociale et santé mentale (ONU Femme-OMS-OPS) afin de mieux intégrer la dimension jeunes dans les politiques-programmes nationaux mis en place.

Activité 2.3.1 Appuyer la vulgarisation et la restitution de l'étude sur la problématique de la protection dans les quartiers cibles, la distribution spatiale et de la dynamique de la violence impliquant les enfants et les jeunes en milieu urbain de Port-au-Prince que l'UNICEF est train de réaliser et dont les résultats seront disponibles à partir de juillet 2023. Il s'agit d'une complémentarité d'actions car les fonds pour la réalisation de l'étude ont été fournis par l'UNICEF;

Activité 2.3.2 Faciliter la formation des animateurs de protection communautaire en premier soin (APS) à travers des institutions de protection dont l'IBESR, le MPSP, le MCFDF, le MENFP sur le psychosocial, la gestion des traumas, VBG, masculinité positive, déviance positive, compétences et autorités parentales, contrôle des fréquentations et accompagnement des personnes victimes de violences vers les services de prise en charge ;

Activité 2.3.3 Renforcer les mécanismes de protection (alerte, plainte, référencement, traitement des cas et feedback) et de prise en charge intégrée des personnes victimes et affectées par la violence avec un accent particulier sur les VBG, exploitation sexuelle et violation des droits de l'enfant dans les quartiers cibles à travers le renforcement des structures existantes (IBESR, BPM, MSPP, MENFP, MCDF) ;

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

e) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extrants et activités du cadre de résultats.

Se basant sur les leçons apprises dans le cadre du projet PBF-CVR en cours d'exécution actuellement à Martissant et La saline, deux quartiers fortement touchés par la détérioration des conditions de sécurité et la reconfiguration des gangs armés, où à cause des affrontements armés, les populations ont été contraintes de fuir leur domicile, la présence des institutions publiques est inexistante. La mise en œuvre des activités a été retardée et/ou paralysée à des nombreuses reprises, le contrôle et la supervision de ces activités de la part des agences ont été impossibles et la légitimité et l'indépendance de certains leaders et structures communautaires ont été mises en doute. Les agences d'exécution du nouveau projet ont donc estimé qu'il serait

approprié et judicieux d'opter pour des quartiers limitrophes de ces zones quasiment en situation de guerre. Le choix vise à limiter l'expansion des gangs armés ainsi que de la violence communautaire.

Cette initiative se centralisera sur la zone métropolitaine où la situation sécuritaire ne cesse de se dégrader et qui héberge plus de la moitié des gangs armés. Prioritairement, les quartiers de Carrefour-Feuilles, Delmas 18 à 24, Poste Marchand, Fort National, Solino, Poupelard et Sanfil qui manifestent une certaine résistance à la violence armée et au leadership d'un chef ou d'un gang armé sont dit « zone de tampons » et se retrouvent actuellement confronter à un risque latent d'expansion territoriale de la violence des gangs qui sévit à Martissant, La Saline et Bel-air.

Ce ciblage géographique correspond aux deux piliers stratégiques du projet (réduction et prévention de la violence) et permettra également une plus grande flexibilité au niveau des activités prévues dans la mise en œuvre, permettant de « tester » des approches en fonction de territoires priorisés. En termes d'approche stratégique, se focaliser prioritairement sur des zones tampons permettra également de travailler avec des communautés dont l'ancrage communautaire est plus pérenne.
Il convient de noter qu'au vu de la volatilité du contexte sécuritaire actuel dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, le projet cherche également à maintenir une certaine flexibilité quant aux zones prioritaires afin de pouvoir s'adapter en cours de route à ce contexte mouvant, notamment en tenant compte des évolutions liées a l'émergence du mouvement « Bwa Kale » ou encore des opportunités présentées par certaines « trêves » entre gangs armés, qui bien qu'instables et fragiles, peuvent représenter des opportunités pour la mise en œuvre du nexus humanitaire-développement-paix (HDP).

En effet, le phénomène « Bwa Kale » a tout particulièrement touché les quartiers résidentiels de Canape vert, Debussy, Laboule 12, Turgeau, Carrefour-Feuilles. Malgré le fait que la PNH a contribué à stabiliser relativement ces quartiers, , sans une intervention durable dans ces zones, le retour de la violence est à prévoir d'autant plus qu'elles se trouvent à proximité des zones Grande Ravine et Fontamara, caractérisées par une forte présence et contrôle des gangs armés. D'autre part, certaines expériences de « trêves » entre gangs armés ont été enregistrées depuis la fin 2022 dans les zones de Cite Soleil, Martissant ou plus récemment Bel-Air. Dans ces quartiers les acteurs humanitaires ont réussi à négocier l'acces humanitaire auprès des gangs armes, cependant il n'y a pas eu depuis d'investissement dans la mise en place de services sociaux de base afin de consolider cet accès et les opportunités présentées par ces fragiles « trêves ».

Bien que ne ciblant pas directement ces zones, le projet cherchera cependant à maintenir une certaine flexibilité, dans la limite des ressources disponibles, pour appuyer de façon transversale, et grâce notamment aux mécanismes de coordination et d'échange d'information mis en place dans le cadre du Résultat 1, des actions visant à la restauration de la présence de l'État dans ces zones qui constituent des opportunités importantes pour la mise en place du nexus HDP. .

Figure 2 : Stratégie de ciblage géographique

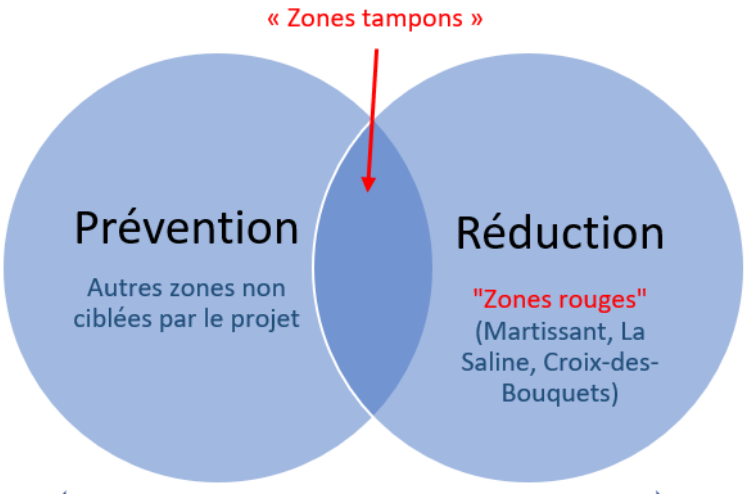

Réduire l'expansion des gangs armés et renforcer les mécanismes de protection et de sécurité communautaire dans le respect des principaux fondamentaux des droits de l'homme permettra d'affaiblir le risque de recrutement des jeunes par ces gangs, car ceux-ci se composent majoritairement de jeunes hommes et femmes les plus vulnérables, souvent mal ou peu scolarisés, et à la recherche d'opportunités.. Ainsi, ce projet compte travailler principalement avec 13,674 jeunes femmes et les jeunes hommes de 15 à 24 ans, sur un total de 16,040 bénéficiaires (y compris des adultes au sein des autorités, leaders, collaborateurs locaux directs, etc.), qui seront sélectionnés par les structures communautaires et les autorités locales sur la base de critères développés d'un commun accord ayant trait à leur vulnérabilité au recrutement par les gangs armés. Cette tranche d'âge se justifie par le fait que les gangs armés enrôlent également les jeunes en dessous de 18 ans. Cette catégorie de jeunes est ciblée parce qu'ils ont l'énergie nécessaire pour contribuer à la réduction de la violence dans leurs communautés, et également à cause de la vulnérabilité d'un bon nombre d'entre eux à être recrutés par les gangs armés. Parallèlement, les mineures des deux sexes constituent une deuxième catégorie de gangs cibles fortement exploités par les gangs armés. Dans la perspective de la force internationale humanitaire, le partenariat avec la Task Force interinstitutionnelle DDR-RVC et les opportunités de trêve permettra aussi d'envisager le ciblage des jeunes démobilisés des gangs armés.

Catégorie de bénéficiaires :

Types de bénéficiaires	Effectif ciblé	Femmes		Hommes	
		Adultes	Jeunes 15-24Ans	Adultes	Jeunes 15-24Ans
Résultat 1- **Amélioration de la qualité de coordination des actions (entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux) en matière de réduction de la violence communautaire, entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux d'ici 2025.**					
Opérateurs touchés dans le cadre de la cartographie	30	5	15	4	6
Personnes et institutions consultées dans le cadre de l'élaboration du programme national	30	8	10	7	5
Personnes touchées par les actions de plaidoyer et de vulgarisation du programme	1500	145	700	155	500
Participant au Forum National annuel	270	30	100	40	100
Participant au mécanisme d'échanges et de partage d'expériences/informations	360	40	138	40	142
Personnes touchées par la stratégie de communication	2500	150	1200	50	1100
Sous-Total des Bénéficiaires du Résultat.1		**378**	**2,163**	**296**	**1,853**

Résultat 2 : **Augmentation du niveau d'opportunité d'emploi des jeunes à risque, du niveau de fonctionnalité des infrastructures communautaires génératrices de revenus et; du niveau de cohésion sociale entre les communautés affectées, afin de favoriser la résilience à la violence des quartiers affectes par les gangs d'ici 2025**					
Personnes sensibilisées et mobilisées dans les différentes communautés sur les objectifs du projet	300	30	90	55	125
Participants à l'atelier de travail et/ou d'échange sur la sélection et la validation des besoins	300	30	130	40	100
Ouvriers non qualifiés et semi qualifiés des travaux communautaires	1400	80	540	60	720
Jeunes et femmes formés à l'esprit d'entreprise et au commerce	120	15	55	10	40
jeunes et de femmes bénéficiant de subventions pour les activités de relèvement communautaire	120	10	50	10	50
jeunes et femmes encadrés dans le développement personnel	120	10	50	10	50
Jeunes leaders/agents catalyseurs de promotion de valeurs de paix sont formés	90	7	35	00	48
Personnes sensibilisées, mobilisées et engagées dans le cadre de la campagne	5000	300	2000	400	2300
Participants aux fora communautaires	1800	40	800	110	850
Personnes impliquées aux initiatives de la police communautaire dans les quartiers cibles	500	60	90	100	250
Participants à la vulgarisation et la restitution de l'étude sur la problématique de la protection	1000	50	350	90	510
Animateurs de protection communautaire sont formés en premier soin (APS)	150	10	55	20	65
Personnes victimes et affectées par la violence sont prises en charge	500	110	250	30	110
Sous-Total des Bénéficiaires du Resultat.2		752	4,495	935	5,168
TOTAL	**16,040**	**7,788**		**8,252**	

3 Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	**Budget total dans l'année précédente**	**Sources principales du budget (donateurs etc.)**	**Emplacement des bureaux dans le pays**	**Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)**	**Experts techniques existants pertinents au projet**
Organisation de convocation : PNUD	USD 28M	Gouvernements du Canada, Japon, Haïti, Corée du Sud,	Port-au-Prince Port de Paix	209	Jacques Juvigny (expert CVR)

Partenaires d'exécution : Viva Rio, Lakou lape		UE, PBF, GFP, INL	Jérémie, Les Cayes, Ouanaminthe		Adeline Carrier (chef Unité Gouvernance)
Organisation bénéficiaire : UNICEF Partenaires d'exécution : UNFPA	USD 41M	PBF, Canada, CERF, SIDA Suede, Urgence France, Global thematic Lacro thematic fund	Port-au-Prince Cayes Gonaives	115	Claude Mane DAS(Speciaiste PE) Susanna Balbo (Cheffe Section Protection)

b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquer les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à **l'annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

Le projet sera mis en œuvre par les deux agences récipiendaires (PNUD et UNICEF) en partenariat avec UNFPA et en étroite collaboration avec le Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). La gouvernance du projet sera assurée à trois niveaux :

Comité de Pilotage
Premièrement, la supervision et coordination globale du projet sera assurée par le Comité de Pilotage (CoPil) co-présidé par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et le Coordinateur Résident des Nations Unies. Le CoPil est l'organe de gouvernance du projet qui assure en même temps la supervision stratégique de l'ensemble du portefeuille PBF.

Comité d'orientation stratégique
Deuxièmement, pour assurer l'articulation du projet avec les priorités nationales établies par l'Etat haïtien dans la Stratégie Nationale de DDR-RVC, la Task Force DDR-RVC, qui réunit l'ensemble des Ministères sectoriels en lien avec les activités proposées par le projet, mais également la plupart des bailleurs bilatéraux et multilatéraux – y compris les agences UN impliquées dans les activités de RVC et celles d'exécution du projet mais aussi et entre autres l'Union Européenne, l'USAID et la Banque Mondiale - assurera le rôle de Comité d'Orientation Stratégique. Le projet sera placé sous le suivi stratégique de ce comité, représenté par les différents points focaux de la Task Force désignés pour cet exercice. Dans le cadre du projet, la Task Force sera également élargie à la participation de représentants des autorités locales et des services déconcentrés de l'Etat, ainsi que des principales organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre du projet. La Task Force DDR-RVC fournira des orientations pour l'atteinte et l'éventuel ajustement des objectifs et validera les rapports d'avancement du projet élaborés par les partenaires de la mise en œuvre. Des rencontres régulières (trimestrielles) entre la Task Force DDR-RCV et le Comité Technique et Opérationnel seront organisées dans le cadre du suivi du projet.

Comité technique et opérationnel

Le projet sera mis en œuvre de façon concertée par trois agences du système des Nations Unies (PNUD, UNICEF et UNFPA), sous l'assistance technique du BINUH-CVR. Elles engageront également l'expertise d'organisations non-gouvernementales haïtiennes, d'organisations communautaires de base ainsi que celle des autorités nationales et locales en tant que partenaires de mise en œuvre. Pour ce faire un Comité Technique et Opérationnel sera créé regroupant un point focal de chacune des agences exécutrices, ainsi que les points focaux des partenaires de mises en œuvre (ministères sectoriels clés, autorités locales, ONG et OCB) et du BINUH-CVR. Ce comité assurera le suivi technique et la coordination opérationnelle quotidienne du projet. Au sein de ce Comité Technique et Opérationnel, le PNUD a en tant qu'agence "lead" assurera l'implication de toutes les agences et du BINUH-CVR. Ceci implique notamment le suivi auprès du système des Nations Unies, la consolidation du plan de travail conjoint et la production périodique des rapports techniques et financiers (semi-annuel et annuel) à présenter notamment au CoPil et au Secrétariat du PBF. Chaque agence prendra le leadership dans ses domaines d'intervention respectifs, en visant cependant à maintenir une approche étroitement coordonnée et une communication fluide entre chacune afin de maximiser l'impact du projet.

L'équipe du projet sera composée des ressources humaines suivantes (représentant 20% du budget total du projet, soit 600.000 $). Cette équipe est composée :

	Poste	Nombre	# de mois	Agences	Total
Chef de Projet (Agence Lead)	Assurer les opérations quotidiennes du projet. Garantir l'atteinte des objectifs du projet. Assurer les relations avec le bailleur, les partenaires et les bénéficiaires. Coordonner le travail des organisations locales et internationales impliquées dans la mise en œuvre. Soumettre au bailleur les rapports narratifs et financiers consolidés. Faciliter la synergie avec les autres projets PBF.	1	30	100% UNDP	$
Responsable du suivi et de l'évaluation (S&E)	Responsable du suivi et de la garantie de la qualité et de la pertinence des intrants, ainsi que du fait que le projet respecte sa vision stratégique et que ses activités permettent d'atteindre les résultats escomptés de manière rentable et rapide.	1	30	PNUD 50%	$0

Chauffeur	Il/elle devra conduire le véhicule officiel pour le transport du personnel et visiteur en déplacements officiels. Devra s'occuper de l'entretien quotidien du véhicule dont il a la charge et prendre les dispositions pour les réparations en de cas de panne.	1	30	100% Chauffeur UNDP	$
Spécialiste de protection de l'enfant	Assurer la gestion, la coordination et l'implémentation des produits qui relèvent de l'UNICEF en étroite collaboration avec les vis-à-vis PNUD et UNFPA. Rédiger les rapports d'étape et finaux du projet au bailleurs conjointement avec son homologue du PNUD. Contribuer à l'élaboration de notes techniques et participer aux échanges sur le pilotage du projet	1	30	80% UNICEF	$
Officier de projet	Assurer sous la direction du spécialiste la sélection de OCs pour l'implémentation des activités sur le terrain Assurer le suivi de l'ensemble des activités dans les zones cibles du projet Elaborer les rapports de terrains et contribuer à la formation des bénéficiaires	1	30	10% UNICEF	
UNV national	Travailler directement avec les Bénéficiaires Participer dans les sessions de formation Contribuer aux activités de sensibilisation et de communication	41	30	100% UNICEF	

	Rédiger les comptes rendus des formations et de réunions				
Assistant(e) administratif (ve)	L'assistant (e) administratif (ve) aura pour fonction d'assurer une bonne exécution des fonds attribués (selon les procédures du PNUD), s'assurera du processus de passation de marché, d'acquisition des matériels, du suivi logistique. L'assistant administratif sera impliqué à 100%.	1	30	30% UNDP	$

Les agences mettront à la disposition du projet un véhicule afin de faciliter les déplacements dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	**Niveau de risque (faible, moyen, élevé)**	**Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)**
Risque sécuritaire lié au potentiel déploiement d'une force de sécurité internationale visant à restaurer la sécurité dans certains quartiers de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince	Elevé	Face à ce risque, le projet propose d'adopter une approche flexible dans sa priorisation géographique, basée sur une analyse régulière de la situation sur le terrain, avec l'aide d'organisations communautaires identifiées et de l'appui continu de la Task Force DDR-RVC dans ce travail d'analyse. En fonction de l'évolution du contexte et des besoins sur le terrain, le projet cherchera à adapter sa priorisation géographique et à maintenir une certaine flexibilité afin de pouvoir s'adapter à ce nouveau contexte. D'autre part, par l'intermédiaire du BINUH, le projet cherchera également à établir des mécanismes de communication avec l'éventuelle force

Risque que le mouvement d'autodefense denomme bwa kale soit incontrolable et se transforme en gangs armes	Eleve	d'intervention internationale afin de pouvoir adapter ses activités en fonction des opportunités et besoins identifies sur le terrain. Prendre en compte la dynamique de ce mouvement d'auto defense dans les quartiers cibles et autres quartiers proches ou le mouvement a pris naissance. Encadrer les acteurs de ce mouvement et s'assuser du developpement d'activites de prevention de la violence dans les quartiers. De plus, analyser et developper une strategie avec les leaders de ce mouvement pour assurer une paix durable dans les quartiers. Renforcer les liens entre les acteurs du mouvement d'auto defense avec les structures de la police communautaire et administrative présente dans les commissariats de proximité. Créer des passerelles entre les activites prevues dans les quartiers tampons et les quartiers qui ont connu le mouvement bwa kale. S'assurer les pratiques positives enregistrees soient transposables et appliquees dans les autres quartiers. Que les expériences soient documentées et servir de bonnes pratiques pour la réduction de la violence communautaire.
Risques sanitaires liés à l'expansion du choléra dans certaines zones priorisées par le projet	Moyen	Pour mitiger ce risque, la stratégie de mise en œuvre du projet, basée sur des partenariats forts avec des organisations communautaires de base, sera clé. D'autre part, l'identification des besoins communautaires prioritaires par les communautés de ces quartiers permettra également d'adapter les activités (notamment de réhabilitation

		communautaire) en fonction des nécessités des communautés, y compris du point de vue de la prévention du choléra et de la sensibilisation au niveau communautaire. Des synergies seront également établies par les agences de mise en œuvre avec d'autres projets de réponse à l'épidémie, afin d'en maximiser l'impact au niveau communautaire.
Mobilisations et tension sociale grandissantes limitant l'accès aux communautés priorisées	Elevé	Le projet cherchera à limiter l'impact de ce risque dans les communautés priorisées en adoptant une stratégie de mise en œuvre axée sur le partenariat avec des organisations communautaires de base présentes sur le terrain Le projet pourra également, en fonction du diagnostic communautaire, adapter certaines de ses activités à la mitigation de ce risque.
Changements politiques (élections) qui génèrent une discontinuité de l'engagement des autorités nationales et locales et augmentent le risque d'instrumentalisation politique des communautés et des gangs	Elevé	A travers une stratégie d'engagement multi-niveaux et multi-acteurs (cf. figure 1), le projet visera à assurer une continuité de l'interlocution et des actions au-delà d'éventuels changements politiques qui pourraient apparaitre durant la durée d'exécution du projet. Les "bons offices" réalisés par le BINUH comme partenaire d'exécution du projet chercheront également à minimiser ce risque.
Détérioration de la situation sécuritaire dans les zones ciblées par le projet	Elevé	En se focalisant sur des "zones tampons" dans une perspective de prévention de la violence et de son expansion géographique, le projet cherchera à mitiger les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du PBF précèdent dans les zones de Martissant et La Saline en proie à une détérioration significative de la situation sécuritaire tout au long du projet. En adoptant une

		approche flexible en termes d'exécution du projet, le projet cherche également à pouvoir s'adapter à d'éventuels changements de la situation sécuritaire.
Potentielle légitimation de certains acteurs criminels et politiques	Moyen	En diversifiant ses interlocuteurs, notamment en impliquant proactivement les organisations communautaires de base de différents types (associations de quartier, églises, écoles, centres de sante etc.) le projet cherche à limiter le risque de légitimation d'acteurs individuels non représentatifs des intérêts collectifs des communautés ciblées. D'autre part, la mise en place de stratégies d'information et de communication permettra également de limiter le risque de manipulation et d'instrumentalisation du projet.
Faible engagement des jeunes dans les activités du projet si leurs bénéfices sont moindres et moins attirants à leurs yeux que ceux des gangs	Elevé	Implémenter en premier lieu les activités qui non seulement offrent des bénéfices sur le court terme mais aussi sur le long terme pour retenir l'intérêt des jeunes ; Identifier des rôles modèles dans la communauté qui siègeraient à la tête des comités consultatifs de jeunes ; Impliquer fortement les autorités religieuses dans la mise en œuvre du projet à cause de leur forte capacité d'influence sur la communauté en général.

Faible responsabilité du projet par le gouvernement haïtien	Faible	Implication de la Task Force interministérielle DDR-CVR en tant que comité d'orientation stratégique pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet; Résultat 3 spécifiquement dédié à renforcer les capacités de coordination et d'ownership du gouvernement haïtien sur les questions de RVC; Consultation et implication des différentes entités gouvernementales dans les différentes étapes du projet dès la planification jusqu'à l'évaluation tout en mettant l'accès sur l'importance du partenariat pour maintenir l'ownership et assurer la pérennité.
Dépendance et manque de "contrôle" face aux opérateurs de terrain et de mise en œuvre	Moyen	Tiran les leçons apprises du précèdent projet PBF CVR 1, le projet visera a limiter ce risque en renforçant les mécanismes de sélection de ses partenaires de mise en œuvre et les critères de sélection pour les appels a projet développés dans le cadre du projet. D'autre part l'approche de partenariat avec les autorités tant nationales que locales cherchera également à limiter le risque de dépendance vis-à-vis d'opérateurs externes en renforçant les mécanismes de redevabilité vis-à-vis de l'Etat haïtien. Enfin, la stratégie de ciblage géographique, se focalisant sur des "zones tampons" facilitera également la présence sur le terrain des agences porteuses du projet à des fins de participation, control et suivi des activités.

Attente des bénéficiaires et des leaders communautaires : les moyens disponibles sont disproportionnés par rapport aux besoins des bénéficiaires et communautés ciblées	Faible	Des rencontres d'informations et de sensibilisation seront organisées pour informer les leaders communautaires et les bénéficiaires pour qu'ils puissent s'approprier le projet ; Consultation avec d'autres opérateurs pour des synergies de collaboration et de partenariat avec d'autres initiatives similaires pour atteindre plus de bénéficiaires

d) **Suivi / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

En termes d'approche de suivi et évaluation, le mécanisme de suivi et d'évaluation du projet sera géré par un expert en M&E sous le leadership de l'agence lead avec la contribution des chargés de suivi et évaluation des autres agences et du BINUH. L'expert aura la responsabilité de mettre en place du système de Suivi & évaluation, de réviser les résultats, produits et indicateurs en vue de s'assurer de leur conformité au modèle SMART et de faciliter le processus de suivi de la mise en œuvre axée sur les résultats. En fait, le suivi et l'évaluation aidera dans la prise de décision via une approche de gestion basée sur les résultats et l'intégration des aspects transversaux importants. En outre, l'expert s'assurera que les indicateurs se penchent non seulement sur la mesure des effets escomptés, mais aussi prennent en compte les spécificités importantes dont l'aspect genre.

Un plan de suivi et évaluation, d'apprentissage et de partage d'information conjoint sera mis en place au début de la mise en œuvre. De ce plan écoulera les responsabilités de chaque agence dans l'implémentation des activités de suivi et évaluation, notamment en qui concerne la collecte de données périodiques nécessaires pour la mesure des indicateurs de performance. L'agence lead compilera la contribution des autres agences et mettra à jour de manière périodique la matrice des indicateurs qui renseigne sur la performance du projet. Notre démarche de PSEA visera à collecter des données de manière continue pour mettre à jour les indicateurs de performance et d'avoir une meilleure compréhension des éléments contextuels de mise en œuvre.

Au lancement du projet, on conduira une Baseline ou une étude de référence qui établira les repères initiaux de chaque indicateur. Cette étude de référencement qui sera présentée lors de l'atelier de planification et de lancement de projet facilitera la réalisation des plans de mise en œuvre du projet qui seront adoptés lors de cet atelier. Au cours de l'implémentation, on procèdera à une évaluation interne conjointe à mi-parcours. Cette analyse permettra d'apprécier le progrès accompli et de tirer les leçons nécessaires en vue de mieux appréhender

la deuxième partie de la mise en œuvre. Elle donnera une opportunité d'analyser en profondeur les changements du contexte de mise en œuvre ainsi que leurs effets sur une partie ou la totalité des résultats du projet. En effet, on examinera en profondeur lors de cette évaluation la nécessité d'ajuster certains éléments essentiels, dont la théorie de changement, certains produits et activités et les stratégies de mise en œuvre. Une seconde analyse globale de mi-parcours au bout d'une année et demie d'interventions permettra enfin de compte de stabiliser la trajectoire finale du projet. Elle sera l'occasion d'apprécier aussi le niveau d'institutionnalisation des réalisations majeures du projet d'autant qu'elle pourrait coïncider avec l'effectivité de certaines des institutions régaliennes du pays indispensables à cet effet. A la fin du projet, une évaluation indépendante sera réalisée pour analyser l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans la proposition de projet initial ou revu.

Tenant compte de la nécessité d'une implication des communautés bénéficiaires pour une plus grande probabilité de réussite du projet, on s'organisera de sorte que le volet M&E promeuve aussi la participation communautaire. En effet, on utilisera les ressources communautaires pour aider dans la collecte des informations nécessaires à la mise à jour des indicateurs de performance du projet. Par ailleurs, des enquêtes de perception seront conduites en marge des analyses à mi-parcours d'appréciations des progrès afin d'assurer aussi bien la prise en compte le niveau de satisfaction des bénéficiaires. De plus, on peut aussi mettre en place un volet d'appui du système de suivi et évaluation du projet au sein des infrastructures communautaires partenaires du projet. Environ 7% du montant global du projet sera alloué aux activités de suivi et évaluation du projet. Le budget détaillé des activités de suivi et évaluation sera disponible après l'élaboration du plan de suivi et évaluation qui établira de manière exhaustive les différentes activités de suivi et évaluation ainsi que leurs calendriers et les responsabilités au sein de chaque agence.

e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

L'un des objectifs stratégiques principaux du projet, tirant les leçons des interventions passées et en particulier du PBF-RVC en cours, est justement d'associer étroitement tous ses résultats et activités au renforcement des institutions communautaires ayant une présence durable dans les territoires, ainsi qu'au renforcement de la présence et de la capacité de l'Etat au niveau territorial.

Au niveau communautaire, ce projet cherche à renforcer la consultation et l'engagement avec des acteurs et organisations communautaires de base ayant une présence permanente sur le territoire. Tirant les leçons du précédent projet PBF « Reduction de la violence communautaire à Martissant et La Saline » qui n'a pas réussi à capitaliser sur les structures et institutions communautaires existantes (qu'il s'agisse des autorités locales telles que les CASEC ou mairies ou des institutions religieuses comme les Eglises et congrégations, ou encore les associations de quartiers et de jeunes), ce projet visera à privilégier ces organisations dans la mise en œuvre des activités. C'est non seulement dans la perspective de renforcer l'engagement communautaire et la cohésion sociale, mais également dans le but d'assurer la

pérennité des actions dans le temps. La stratégie communautaire de mise en œuvre du projet est donc étroitement liée à la stratégie de sortie du projet et sa durabilité. Pour ce faire, le projet prévoit de réaliser des appels d'offre qui seront ouverts à postulation pour les organisations communautaires de base (OCB) des quartiers d'intervention et qui seront directement bénéficiaires de fonds pour la réalisation d'initiatives communautaires dans leurs quartiers. L'élaboration de ces appels d'offre impliquera non seulement les agences de mise en œuvre du projet (PNUD, UNICEF) et le BINUH sinon également les membres de la Task Force DDR-RVC, y compris les ministères sectoriels qui la composent, et les autorités locales concernées, afin d'assurer la cohérence avec les stratégies nationales et locales en matière de sécurité, redressement communautaire et protection.

De la même façon, les stratégies d'engagement avec les autorités locales, qu'il s'agisse des maires ou CASECs, chercheront également à intégrer les actions communautaires dans la politique publique locale, afin d'en assurer la durabilité. En ce sens, le projet cherchera à contribuer à la mise en œuvre par exemple des plans de développement local des communes priorisées.

Finalement, au niveau national, la Task Force DDR-RVC qui rassemble la quasi-totalité des acteurs nationaux impliqués dans les actions de réduction de la violence communautaire ainsi que les principaux partenaires techniques et financiers, sera activement engagée dès la formulation du projet et tout au long de sa mise en œuvre se constituant comme un comité d'orientation stratégique du projet. Ceci permettra d'assurer la connexion du projet avec les priorités nationales identifiées dans la Stratégie Nationale de DDR-RVC et l'appropriation du projet aux plus hauts niveaux du gouvernement. La Task Force DDR-RVC, qui développe également un partenariat avec un certain nombre d'organisations multilatérales (OEA, Union Européenne, USAID, Banque Mondiale) et de partenaires techniques et financiers bilatéraux (Etats-Unis, Canada) permettra également d'identifier des synergies avec d'autres projets visant la réduction de la violence communautaire et de développer de possibles partenariats. Le projet cherchera également à impliquer directement la Task Force DDR-RVC dans les activités de rapprochement et redressement communautaire planifiées dans le cadre du résultat 2, par exemple en s'impliquant dans le développement des appels à projet et la sélection des initiatives communautaires qui seront financées et en mobilisant les Ministères sectoriels représentés pour assurer une durabilité des initiatives proposées par le projet, notamment auprès des jeunes hommes et jeunes femmes formes a l'entreprenariat ou encore dans l'entretien et le fonctionnement des infrastructures communautaires réhabilitées par le projet.

Une stratégie de partenariat avec les Institutions Financières Internationales (IFIs), dont en premier lieu la Banque Mondiale mais aussi la Banque Interaméricaine de Développement, sera également développée tout au long de la mise en œuvre du projet afin de renforcer l'engagement de l'Etat – y compris financièrement- sur les questions de RVC comme levier pour renforcer les investissements des IFI en termes de résilience à la fragilité, au conflit et à la violence. Ceci permettra de capitaliser sur la coordination de l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour le plaidoyer pour la prise en compte du budget de l'Etat dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de DDR-RVC autant que pour le triple NEXUS humanitaire-développement-paix. Une stratégie de partenariat avec le secteur privé sera également intégrée de manière transversale pour assurer la pérennité des actions engagées tout au long du projet (en termes notamment de création d'emploi), ainsi qu'avec certains ministères sectoriels comme le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (en particulier à travers l'Institut National de Formation Professionnelle), afin

d’assurer une continuité aux activités de formations professionnelles développées dans le cadre du projet.

4 Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veuillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L’approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches.

Veuillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquencement des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel.**

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l’annexe D, veuillez inclure le pourcentage d’égalité des sexes et d’autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	Non		Reference aux réunions de consultation avec Ministère de l'intérieur et représentants association et ONG travaillant directement avec autorites locales. Voir les plans de développement disponibles et s'assurer sur comment l'intégrer dans le cadre d'intervention. Les partenaires d'exécution n'ont pas été identifiés certes mais le projet compte prendre en compte l'expertise des partenaires qui ont déjà implémenté des projets dans les zones cibles sur la même thématique et ayant un bon ancrage communautaire. Des réunions de consultations ont été déjà faites avec les représentants des Ministères clés, le PNH (Edupol, BPM), l'IBESR et les organisations de la société civile sur les étapes du processus de sélection et la procédure à suivre.
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission			Le personnel clef du projet est déjà en plac dans les agences d'exécution. Vont s'adjoindre a ce groupe des cadres techniques dont les TDR et le processus de recrutement sera lance dans les meilleurs delais après l'approbation définitive du projet par PBF.
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	OUI		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	OUI		Les Ministères sectoriels (Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, Ministère des Affaires Sociales et du

			Travail, Ministère de la Jeunesse, des Spor et des Services Civiques, Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales Ministères de la Sante Publique et la Population, Ministère de l'formation Nationale et de la Formation Professionnel FAES, IBESR, PNH, BPM(Jacques ajoute les dates please)
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	OUI		L'évaluation partielle du projet CVR 1
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	OUI		Mais les rencontres avec les acteurs communautaires au début du projet vont aider pour affiner le choix des bénéficiaire
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?	OUI		Les Ministères clés tous d'accord avec les sites proposés. Cependant l'approbation écrite sera donnée par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	NON		Le processus de sélection n'est pas encore mis en branle. Mais la majorité des intervenants qui travaillent sur la thématiq et dans les zones d'implémentation connaissent les procédures des agences récipiendaires.
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?	N/A		
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	OUI		Le projet prend en compte sur les directive déjà actées et intégrées dans les programm des agences sur la question du genre. De plus, un lien fort existe entre ce projet et celui qui sera implémenté par l'ONU Femmet et le projet Spotlight
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	NON		Mais le lien a été déjà fait avec le projet Spotlight et celui de l'ONU Femme inclua les projets de l'UNFPA qui ont fait des consultations avec les organisations des femmes et de la Jeunesse

12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	OUI		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	OUI		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	OUI		**En effet, selon la planification budgétaire prévue, le résultat 1 qui cible les benchmark 2.1 et 2.4, sera fondamentalement le déclencheur du Resultat.2. Par conséquent, une partie de la 1ère tranche du budget sera consacrée à cet effet. Sur la base des réalisations majeures de ce résultat, les 2ème et 3ème tranches permettront d'accélérer le résultat 2 pour la mise en œuvre de l'indicateur 2.2 du benchmark 2.**
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	OUI		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	OUI		**Le budget du résultat.1 essentiellement articulé autour de l'aspect coordination stratégique intégrée (Benchmark.21-2.4) tient compte des acquis (évaluations de besoins clés) du projet PBF CVR.1 y compris les feedbacks des consultations en prélude à la conception du projet. Les dimensions (volatilité) des coûts du marché local (fonctionnement au quotidien, coût du carburant, etc.) ont été mitigées. C'est dire que le budget du projet est réaliste.**

4.	Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	OUI		
5.	Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	OUI		Le personnel mobilise pour chacune des activités projet répond aux besoins spécifiques de l'acti prévue. Par ailleurs, le recours dans certains ca l'expertise internationale (évaluation finale du pro etc…) se justifie par le souci de se conformer a standards des Nations Unies et du PBSO – et ce delà d'apporter des nouvelles connaissances au pr des bénéficiaires.
6.	Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.	Non		
7.	Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.	Non		
8.	Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	Non		

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report **Q1 expenses** (January to March)
31 July	Report **Q2 expenses** (January to June)
31 October	Report **Q3 expenses** (January to September)
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http:www.mptf.undp.org)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE**: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE**: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.[34]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

[34] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : Amélioration de la qualité de coordination des actions (entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux) en matière de réduction de la violence communautaire, entre les acteurs locaux, nationaux et internationaux d'ici 2025	[redacted]	Indicateur 1 a Existence d'une structure de concertation nationale qui est fonctionnelle d'ici 2025 Niveau de référence : N'existe pas Cible : Existence d'une structure Indicateur 1 b Pourcentage des interventions DDR/RVC recensées et/ou dévéloppées qui travaillent en synergie avec les autres interventions en cours d'ici 225. Niveau de référence : 0 Cible: Au moins 80%	Sondage et enquête auprès des différents intervenants et acteurs du projet incluant la liste des Opérateurs, institutions étatiques, dont les ministères, la Task-Force SNDDR-RVC, les partenaires techniques et financiers, les Agences des Nations Unies, les ONG, les leaders communautaires, les autorités locales et les bénéficiaires directs) Liste des personnes consultées pour le focus group avec les acteurs communautaires; Disponibilité d'une application participative pour collecter leur perception. Rapport de focus group Exercice de leçons apprises et de bonnes pratiques	Préparation des TdRs et processus de recrutement. Réalisation des activités de collecte d'information Présentation des résultats préliminaires et feedback. Dissémination
	Produit 1.1 : D'ici 2025, les mécanismes de coordination nationale des actions visant la prévention et la réduction de la violence communautaire par les différents intervenants sont renforcés et mieux intégrés. Activité 1.1.1. : Faciliter la cartographie des acteurs DDR-RVC et la mise en place d'un système de gestion conjointe de l'information et d'analyse (y compris foresigth) des gangs, des mouvements et gangs d'autodéfense, ainsi que des éventuelles « trêves » entre gangs armés, de la violence et des risques sur base du Crisis Risk Dashboard du PNUD en partenariat avec BINUH CVR, UNPOL, HCHD-OIM-PAM-FAO-OCHA avec l'appui technique et substantiel du RCO/PDA.	Indicateur 1.1.1 : Pourcentage des mécanismes de coordination nationale des interventions RVC qui ont traites avec satisfaction les questions liées à la RVC qui leur sont adressées, d'ici 2025 Niveau de référence : 0 Cible : 80% (dont 60% des femmes)	Rapport et document de la cartographie. Liste des personnes et institutions consultées. Rapport et document du programme national. Liste des personnes et institutions consultées.	Elaboration de TdRs pour la réalisation de la cartographie. Réalisation de la cartographie Dissémination Elaboration des TdRs pour l'élaboration du programme Consultation auprès des acteurs. Présentation du draft du et feedback Dissémination

	Activité 1.1.2. : Appuyer l'élaboration d'un Plan d'Action National de DDR-RVC (PANDDR-RVC) sensible au genre y compris les questions connexes (VBG, accès à la justice, jeunes, etc. avec l'appui du BINUH-CVR Unit et la facilitation de l'équipe PDA-RCO) ; Activité 1.1.3. : Organiser un Forum National annuel sur la RVC en Haiti, incluant l'approche et les éléments du PANDDR-RVC et la dissémination de la stratégie CVR avec l'appui du BINUH-CVR Unit et la facilitation de l'équipe PDA-RCO;) ; Activité 1.1.4. : Mettre en place un mécanisme d'échanges et de partage d'expériences/informations, sous le leadership de la Task Force RVC et avec l'appui BINUH-RVC et la facilitation de l'équipe PDA-RCO, entre les différents acteurs internationaux (Banque mondiale, Union Européenne, USAID, etc.) y compris les gangs Thématiques UNCT-UNSCDF & Groupe Access-UNCT dans la mise en œuvre des actions étatiques et non étatiques en matière de RVC qui permettent également de monitorer et d'échanger de l'information sur certains expériences de réduction de la violence comme par exemple les « trêves » épisodiques entre gangs armés et de mettre en lien certains acteurs pour pouvoir capitaliser sur ces espaces.	Indicateur 1.1.2 : Pourcentage des interventions RVC faites par les mécanismes de coordination au niveau des zones du projet qui vont dans le sens des priorités définies par les instances étatiques et qui prennent en comptes les questions de genre. Niveau de référence : 0 Cible: 80% (dont 60% des femmes)	Liste des interventions RVC. Rapport des activités. Liste des bénéficiaires Liste des operateurs	Elaboration des TdRs pour les activités. Processus de recrutement des opérateurs. Réalisation des activités
		Indicateur 1.1.3 : # de réunions d'échange d'informations tenues entre les acteurs étatiques et non étatiques d'ici 2025 Niveau de référence: 0 Cible :12	Comptes rendus de réunion Liste des participants	Rédaction et validation des TDR Outils standards servant de mécanismes d'échange Réalisation des foras de discussion
	Produit 1.2 : la stratégie de communication est élaborée et mise en œuvre permettant la diffusion des résultats du projet et contribuant à générer un climat propice à la RVC d'ici 2025 Activité 1.2.1. : Développer, sur la base des résultats de la cartographie, la stratégie de communication en matière de réduction de la violence communautaire, la dissémination de la stratégie CVR et celle des résultats positifs au niveau des communautés pour renforcer	Indicateur 1.2.1 : Pourcentage des populations issues des zones d'intervention du projet qui affirment être atteint par la communication sur la RVC d'ici 2025 Niveau de référence : 0 Cible : (70% global avec une répartition égale des deux sexes)	Document de la stratégie de communication. Rapport de sondage. Liste des participants aux activités.	Elaboration des TdRs de la stratégie de communication. Réalisation des activités de communication Réalisation de sondage auprès des groupes cibles.
		Indicateur 1.2.2 : Existence d'un document stratégique de communication qui est valide d'ici 2024.	Compte des ateliers de rédaction du doc Liste des participants Location d'espace	TDR du document de communication Validation du document Consultance

	l'image de l'Etat (actions de police, services de base fournis). ; Activité 1.2.2. : Mettre en œuvre la stratégie avec le développement de matériels de communication et de sensibilisation sous le leadership de la Task force et l'appui du BINUH-CVR Unit DDR-RVC ; Activité 1.2.3. : Renforcer les structures de communication au niveau national (Task force DDR-CVR), secteur de protection, et communautaire (au niveau des quartiers) et établir un lien avec l'approche internationale sécurité-humanitaire (UNRES.2022) ; Activite.1.2.4. Mettre en place – sous la coordination de la Task Force – un groupe de communication composé des acteurs clés dans le domaine de la RVC y compris les acteurs institutionnels (PNH, Police Communautaire, ULCC, OPC, etc.) ;	Niveau de référence :0 Cible :1		Validation et publication
	Produit 1.3 : Des actions de plaidoyer et de recherche sont promues pour une meilleure orientation des décideurs et politiques en matière de RVC d'ici 2024 Activite1.3.1. Soutenir la Taskforce, d'une part, en collaboration avec UNESCO, pour le développement de partenariats stratégiques avec les universités-centres de recherches ainsi que le secteur culturel en Haïti et en dehors y compris les ONG-OCB locales et médias de recherche dans le domaine de la RVC, d'autre part, pour le renforcement de ses capacités techniques et matérielles (y compris en termes d'équipement, logiciels et autres fournitures de bureau); Activite.1.3.2. : Accompagner la Taskforce, avec l'appui de l'équipe PDA & Economistes	Indicateur 1.3.1 : Pourcentage des institution membres de la task force qui s'engagent formellement dans les activités de plaidoyers et de recherche d'ici 2024. Niveau de reference : 0 Cible: 80%		
		Indicateur 1.3.2 : # de participants aux actions de diffusion et plaidoyer sur le suivi de la mise en œuvre des résultats de recherches. Niveau de référence : 0 Cible: 150 participants dont 40% de femmes		

	(RCO & PNUD), pour la conduite d'analyses intégrées des fragilités (défis émergents et menaces conductives de la violence communautaire y compris les dynamiques/influences politico-économique) en étroite collaboration avec les universités-centres de recherches en Haiti et en dehors y compris les ONG-OCB locales dans le domaine de la RVC Activité.1.3.3. Soutenir la Taskforce pour les actions de diffusion-plaidoyer de haut-niveau avec le Groupe des Parlementaires & Elus Locaux & un Groupe des Ambassadeurs & Partenaires Techniques et Financiers en Haïti sur le suivi de la mise en œuvre des résultats de recherches.			
<u>Résultat 2:</u> Augmentation du niveau d'opportunité d'emploi des jeunes à risque, du niveau de fonctionnalité des infrastructures communautaires génératrices de revenus et; du niveau de cohésion sociale entre les communautés affectées, afin de favoriser la résilience à la violence des quartiers affectes par les gangs d'ici 2025	[redacted]	Indicateur 2 a : Pourcentage des services communautaires sociaux essentiels existants dans les communautés cibles qui sont améliorés grâce aux efforts du projet d'ici 2025 Niveau de référence : A déterminer Cible :60%	Enquête auprès des différents des bénéficiaires, autorités locales, institutions étatiques, leaders communautaires, organisation communautaire de base, operateurs. Liste des bénéficiaires des activités socioéconomique communautaire, y compris des travaux de réhabilitation des infrastructures communautaires générateurs de revenus des autorités locale etc qui sont consultés. Focus group avec les acteurs communautaires et disponibilité d'une application participative pour collecter leur perception. Rapport d'enquête et de focus group Exercice de leçons apprises et de bonnes pratiques.	Préparation des TdRs pour l'enquête et les focus groups; Processus d'identification et de sélection des bénéficiaires; de recrutement. Réalisation de l'enquête et des focus group Présentation des résultats préliminaires et feedback. Dissémination
		Indicateur 2 b : Pourcentage de la population cible qui pensent que le projet peut atténuer les potentiels déclencheurs de violence communautaire d'ici 2025 Niveau de référence: 0 Cible: 60%		
		Indicateur 2 c : Pourcentage des jeunes âgés de 18 à 34 ans qui bénéficient d'un emploi stable (au moins trois) d'ici 2025.	Listes des jeunes insérés dans le tissu économique local	

		Niveau de référence : 0 Cible: 60%		
	Produit 2.1. : Des initiatives de développement de compétence et d'autonomisation économiques et entrepreneuriales des jeunes comme alternative d'insertion socio professionnelle et économique pour lutter contre les déclencheurs potentiels de violence sont renforcees d'ici 2024 Activité 2.1.1. : Sensibiliser et mobiliser, sous le leadership de la partie nationale [Task Force, CNDDR-RVC, OPC, PNH, etc.] les différentes communautés cibles sur le projet : les objectifs, la philosophie, les activités envisagées, types de bénéficiaires, modalités de sélection et stratégies de mise en œuvre et d'évaluation ; Activité 2.1.2. : Réaliser un diagnostic des potentialités des quartiers cibles et d'identification des besoins communautaires, notamment sociaux, économiques et psychosociaux dont leur sélection et leur validation seront réalisées à travers un atelier de travail et/ou d'échange. La constitution d'un comité local inclusif, issu de cet atelier, facilitera la réalisation et le suivi des activités ainsi que le processus de sélection des bénéficiaires ; Activité 2.1.3. : Mettre en œuvre des travaux communautaires appuyant la restauration de services sociaux de base (eau et assainissement, soins de santé, éducation, sécurité) en collaboration avec les comités locaux inclusifs. Un pont sera établi avec les actions humanitaires sous le leadership national [Task Force DDR-RVC, OPC, PNH, etc.] ; Activité 2.1.4 : Former des jeunes et des femmes vulnérables – en collaboration avec le	Indicateur 2.1.1 : # de jeunes formés dans le cadre du projet sur l'autonomisation professionnelle ou d'entreprenariat d'ici 2024 Niveau de référence : 0 Cible : 120 (50% H, 50% F)	Liste des présences des participants aux sessions de formation Curricula de formation Rapport de formation	Elaboration de curricula de formation Réalisation de formation et enquête de satisfaction.
		Indicateur 2.1.2 : % de jeunes ayant développés une initiative d'autonomisation économique et entrepreneuriales d'ici 2024 Niveau de référence : Cible :40% (dont 60% sont des femmes)	Liste des initiatives d'autonomisation économique développée	
		Indicateur 2.1.3 : # d'atelier d'échanges sur le projet avec membres de la communauté d'ici 2024 Niveau de référence:0 Cible:5	Liste des personnes ayant participé aux échanges Comptes rendus de réunions et rapports, d'ateliers, de produits et travaux communautaires.	Discussion avec les comités et autorités locales Planification des réunions Développement des outils d'échanges Réalisation des réunions sur les d'ateliers, les produits et les travaux communautaires

	projet PBF GPI.2.0 - au recrutement des gangs armés à l'esprit d'entreprise et au commerce (en les plaçant dans des centres de soutien à l'esprit d'entreprise et des centres de formation professionnelle avec un accent sur les filières innovantes) basées sur le résultat du diagnostic des potentialités économiques et les acquis de AEC du projet Semans Lape de Concern Worldwide; Activité 2.1.5 : Mettre en place un fonds d'appui aux pour les activités de relèvement communautaire ciblant les jeunes des communautés en étroite collaboration avec les autorités centrales et locales et le Groupe Acces-UNCT (y compris dans la perspective de la force internationale) ; Activité 2.1.6 : Encadrer les jeunes (jeunes hommes et femmes bénéficiaires de 2.1.3 et 2.1.4) pour le Développement personnel (lifeskills, gestion des émotions, communication non violente, gestion des traumas) et aussi faciliter leur engagement dans la gestion collective de la sécurité des quartiers et les activités de police communautaire, de renforcement de la cohésion sociale et de dialogue communautaire ;			
	Produit 2.2. : Les actions de renforcement du leadership des jeunes en tant qu'agents de paix au sein de leur communauté contribuent à la réduction de violence communautaire et à l'amélioration de la cohésion sociale d'ici 2025. Activité 2.2.1. : Identifier et former des jeunes leaders et mettre en place des agents catalyseurs de promotion de valeurs de paix et de changement de comportements [Partenaires de la Task force] qui travailleront dans les structures de cohésion sociale tels que écoles, églises et autres structures de rassemblement communautaire en appui à l'unité de police	Indicateur 2.2.1 : Pourcentage de leaders de sexe féminin impliqués dans les activités du projet au niveau communautaire d'ici 2025 Niveau de référence : 0 Cible: Au moins 30% Indicateur 2.2.2 : Pourcentage de personnes formées par le projet qui entreprennent des activités de promotion des valeurs de paix et de changement des comportements d'ici 2025	Rapport des activités. Liste des bénéficiaires Lise des participants aux sessions de formation	Elaboration des TdRs pour les activités. Réalisation des activités Elaboration de curricula de formation Réalisation de formation.

	communautaire. Cette activité sera développée en synergie avec le projet Infrastructure de paix et les JCA du projet PBF Concern Worldwide ; Activité 2.2.2 : Appuyer une campagne de sensibilisation, de mobilisation et d'engagement des communautés et faciliter la mise en place et renforcer les capacités technique et matériels des bureaux de médiation et de vulgarisation juridique de l'OPC au niveau des zones cibles. Activité 2.2.3 : Soutenir l'organisation de fora communautaires impliquant les impliquant les OCB, les notables, les jeunes et les autorités locales (Marie et CASEC, PNH, Juge de paix) dans chaque quartier cible du projet sur la violence, la gestion pacifique de conflit, la sécurité communautaire, la résilience et l'implication des jeunes et des femmes dans la transformation de leurs quartiers ; Activité 2.2.4 : Soutenir les initiatives de la police communautaire dans les quartiers cibles du projet et d'autres hébergeant le mouvement « bwa kale » visant le rapprochement, le dialogue entre la PNH, les jeunes et les acteurs locaux dans les quartiers cibles du projet, notamment avec la collaboration des bureaux de médiation et de vulgarisation juridique;	Niveau de référence: 0 Cible: 25% dont 10% des leaders féminins	Curricula de formation Rapport de formation Rapport d'activités de promotion Rapport de sondage auprès des populations	Réalisation de sondage

	Produit 2.3 : La protection des populations victimes, incluant les risques d'enrôlement dans les gangs armés et d'exploitation des enfants, des adolescents et jeunes (filles et garçons), dans les quartiers cibles est effective d'ici 2024 Activité 2.3.1: Appuyer la vulgarisation et la restitution de l'étude sur la problématique de la protection dans les quartiers cibles, la distribution spatiale et de la dynamique de la violence impliquant les enfants et les jeunes en milieu urbain de Port-au-Prince que l'UNICEF est train de réaliser et dont les résultats seront disponibles à partir de juillet 2023. Il s'agit d'une complémentarité d'actions car les fonds pour la réalisation de l'étude ont été fournis par l'UNICEF; Activité 2.3.2 : Faciliter la formation des animateurs de protection communautaire en premier soin (APS) à travers des institutions de protection dont l'IBESR, le MPSP, le MCFDF, le MENFP sur le psychosocial, la gestion des traumas, VBG, masculinité positive, déviance positive, compétences et autorités parentales, contrôle des fréquentations et accompagnement des personnes victimes de violences vers les services de prise en charge ; Activité 2.3.3 Renforcer les mécanismes de protection (alerte, plainte, référencement, traitement des cas et feedback) et de prise en charge intégrée des personnes victimes et affectées par la violence avec un accent particulier sur les VBG, exploitation sexuelle et violation des droits de l'enfant dans les quartiers cibles à travers le renforcement des structures existantes (IBESR, BPM, MSPP, MENFP, MCDF) ;	Indicateur 2.3.1 Pourcentage de la population qui croit que les enfants et adolescents vulnérables des quartiers du projet sont susceptibles d'être enrôler et d'exploiter à des fins de violences communautaire Niveau de référence :0 Cible:20% au max	Rapport des activités. Liste des bénéficiaires Liste des operateurs Rapport d'enquête	Elaboration des TdRs pour les activités. Processus de recrutement des opérateurs. Réalisation des activités
		Indicateur 2.3.2 # d'animateurs de protection communautaire formes en premier soin d'ici 2025 Niveau de référence :0 Cible :120 (dont 50% de femmes) Indicateur 2.3.3 # d'outils d'alertes, de référencement, de traitements de cas et feedback conçus et/ou révisés Niveau de référence:0 Cible:5	Liste des participants Modules des formateurs Certificat TDR Liste des outils d'alertes, de référencement, … Rapport sur les mécanismes d'alertes et de référencement, de traitement sur les quartiers cibles du projet	Elaboration des TDR des formations Sélection des formateurs Identification des participants Sélection et partenariats OSC Réalisation des formations Rapports de formation Outils de suivi des formations Elaboration des TdRs pour les activités